

LE PROGRES DU GOLFE

No 23 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 13 Septembre 1935

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée

Abonnement: \$1.00 par année

Le comté de Rimouski s'est distingué A l'Exposition Provinciale de Québec

Belle moisson de prix. — Un grand championnat

Notre comté de Rimouski a droit d'être fier du brillant succès qu'il vient de remporter à l'Exposition provinciale de Québec, conséquence de l'heureuse initiative qui lui a permis de participer avec honneur à cette exposition.

Voyez, par la liste des prix ci-dessus, l'encourageant résultat de l'expédition d'un wagon de bétail, chargé dans notre comté, à l'Exposition de Québec.

Le TROUPEAU DU COMTE DE RIMOUSKI, formé de trois vaches, d'un boeuf et de deux taures d'un an, s'est classé "2e prix" des "troupeaux de comtés."

M. ALPHONSE BELZILE, de St-Fabien, a enlevé le 1er prix pour sa jument percheronne et son poulain, et le GRAND CHAMPIONNAT des femelles percheronnes; il a remporté, en outre, le 3e prix pour une vache "en lait" et le 5e pour un boeuf d'un an.

Les REV. SOEURS DU ST-ROSAIRE ont obtenu le premier prix pour leur boeuf, et le sixième pour une vache.

M. L.-de-G. BELZILE, de St-Fabien, s'est classé en 3e place et a décroché le 1er prix pour jument percheronne sans poulain.

M. ALFRED DUBE, du Beauséjour de Rimouski, 2e prix pour une vache "sèche" et 5e prix pour taure d'un an (Ayrshire).

M. THEOPHILE BELANGER, de St-Fabien, 4e prix pour génisse d'un an.

Enfin, — the last, but not the least, — notre concitoyen M. le DR J.-A. MARCIL s'est vu décerner pour son magnifique cheval deux premiers prix: 1er prix pour cheval de voiture conduit par un homme (lui-même), et 1er prix pour cheval de voiture conduit par une dame (madame Roméo Poirier, de Montréal).

Aux propriétaires des superbes bêtes qui ont décroché de tels prix à l'Exposition Provinciale, nous offrons nos plus sincères félicitations. Bravo!

Leur succès devrait inciter fortement nos progressifs cultivateurs à suivre leur exemple. Il révèle et témoigne que notre comté de Rimouski va de l'avant, qu'il est au surplus en état de figurer avantageusement aux toutes premières places, sur la vaste scène de l'Exposition centrale du Québec.

Information impartiale

Nous croyons utile de rééditer l'extrait suivant d'un article déjà paru dans notre numéro du 9 août dernier sous le titre "A l'approche des élections":

Selon une ligne de conduite dont nous ne démentons pas, adoptée et suivie depuis 1917 — époque de la conscription, — le "Progrès" s'abstiendra de favoriser soit un parti, soit des candidats. Comptant dans tous les groupes politiques de nombreux lecteurs, ceux-ci restent fidèles à notre journal précisément parce qu'il les intéresse de tout autre façon et que, pour la plupart, ils l'aiment mieux dans un rôle nettement indépendant et libre d'informateur impartial que s'il était servilement à la remorque des politiciens.

Aux partis et aux candidats de toutes couleurs, le "Progrès du Golfe" sera néanmoins utile en leur permettant de se servir de ses pages comme d'une tribune, pour s'adresser aux électeurs qui les lisent. Nous leur accorderons, sans exception et sans préférence, tout l'espace qu'il leur plaira d'utiliser, bien entendu à des conditions qui ne seront que légitimes et raisonnables et sur lesquelles les intéressés pourront s'entendre au préalable avec l'administration de ce journal.

Notules politiques locales

L'honorable sénateur Dr Eugène Paquet sera l'hôte d'honneur, demain soir, à un banquet qui aura lieu à Bonaventure.

Dans la journée, avant le banquet, la convention conservatrice fera choix d'un candidat du parti qui sera l'adversaire de l'honorable M. Marcil, le député libéral sortant de charge. Selon toutes apparences, l'élu de la convention sera notre concitoyen de Rimouski, M. James-J. Jessop, C. R., un ancien de la Gaspésie.

A Rimouski, l'on ne sait pas encore si la lutte électorale se fera entre trois ou deux candidats. Sir Eugène Fiset n'a à l'heure actuelle qu'un adversaire officiel, M. G.-A. Morin, candidat du parti Stevens. Les conservateurs de notre comté n'ont pas encore tenu leur convention pour le choix d'un candidat.

Sir Eugène Fiset ne commencera sa campagne vraisemblablement qu'après qu'il sera fixé sur la décision des conservateurs de lui opposer ou non un adversaire.

Quant à l'échevin Morin, il a ouvert sa campagne dimanche dernier à Rimouski même. Il y avait une assistance de environ 1500 personnes. Le lendemain soir, lundi, il tenait une assemblée à St-Gabriel, où il parla durant deux heures et trois quarts devant quelque 700 auditeurs. Mardi soir, il parlait à St-Narcisse durant une couple d'heures devant environ 300 personnes. Mercredi, 10 septembre, M. Morin tenait son "parlement" à St-Mathieu, dans une salle où il y avait cent personnes; d'autres écoutaient à l'extérieur, grâce au haut-parleur installé dans la salle par le candidat. M. Morin utilise un système de haut-parleurs dans les localités desservies par le réseau électrique.

Dimanche prochain, l'Action Libérale Nationale tiendra sa première assemblée régionale à Rimouski, sur le terrain de l'Exposition, à 2 h. 30. Les orateurs seront MM. Oscar Drouin, M. A. L., le Dr Philippe Hamel, L. P. Morin et Wheeler Dupont, tous de Québec. M. Jacques Pinault est actuellement en ville pour la préparation de cette assemblée.

COUR DE MAGISTRAT
Rapport des actions et jugements remis au prochain numéro, faute d'espace.

La veuve de l'écrivain Arthur Buies décédée

CET APRES-MIDI A L'HOPITAL DE RIMOUSKI

A 3 h. 45 cet après-midi, est décédée, à l'Hôpital St-Joseph de notre ville, la veuve de l'écrivain bien connu Arthur Buies, née Milla Catellier. Elle était âgée de 72 ans et 2 mois.

Demeurant en notre ville depuis un grand nombre d'années, la maladie l'avait forcée il y a quelques mois à se faire traiter à l'Hôpital St-Joseph, où elle vient de succomber.

Cette femme de grande distinction, née à Ottawa le 27 juillet 1863, était la fille de Ludger Catellier, sous-secrétaire d'Etat au Parlement canadien, et de Mathilde Lavoie, et la nièce du Dr Catellier, ex-doyen et professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Québec. Elle fit ses études au Couvent des Soeurs de la Congrégation d'Ottawa. De son mariage avec le brillant écrivain Arthur Buies, qu'elle épousa le 5 août 1888 et qui est mort le 26 janvier 1901, elle eut trois enfants, dont deux lui survivent: Yvonne, veuve de l'avocat Elzéar-Auguste Côté, de notre ville, et Arthur, employé civil du Ministère des Postes, de Québec. Lui survivent aussi sept petits-enfants.

Sa disparition causera de vifs regrets parmi notre population ainsi que dans l'élite de la société canadienne où elle comptait de nombreux et sincères amis.

Ses funérailles auront lieu à la cathédrale lundi prochain, 16 septembre, à 9 heures.

Nous prions madame Côté et M. Arthur Buies, et tous les autres membres de la famille en deuil, d'agréer l'hommage respectueux de notre profonde sympathie.

Barreau de la province de Québec, il passa avec brio son examen d'admission à l'exercice du droit. Mre Sasseville a fait sa cécirature au bureau légal de Francoeur et Lacroix à Québec.

Nous sommes convaincus que Mre Sasseville, par ses qualités intellectuelles, sa droiture, son amour du travail et sa belle culture légale, marchera sur les traces de son regretté père et saura mériter la confiance et l'estime de notre population.

L'étude légale de Mre Sasseville est située rue de l'Evêché, près de la gare. Au nouvel avocat, notre journal est heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue ainsi qu'une carrière longue et fructueuse au Barreau de Rimouski.

Un peu de tout (Par INSTANT)

Les ongles rouges

"Les ongles rouges vont disparaître". C'est du moins ce que prédit un professeur de l'Ecole Supérieure de Coiffure de Paris, M. P. Richard.

"Ils ont eu le tort, dit-il, de dépasser la chose et de manquer le but. La femme avec ses ongles a cru se rendre intéressante. Elle l'a été, mais à rebours; au lieu d'attirer les hommes, elle les a effrayés. Elle a évoqué chez eux l'idée de bête féroce, aux griffes rouges du sang de leur chair torturée."

M. Richard ne spécifie pas s'il s'agit des ongles des pieds ou des mains ou des deux.

Quelques annonces

L'accumulation imprévue des annonces qu'il a fallu insérer dans le présent numéro de notre journal — quelques-unes arrivées trop tardivement ont dû être laissées de côté — nous a mis dans l'obligation de les placer sans ordre ou classification, selon les nécessités de la mise en page.

Pour en faciliter la consultation à nos lecteurs et lectrices, voici en quelles pages, à l'intérieur, se trouvent, entre autres, les annonces suivantes:

Page 2: celle de P.-T. Légaré, Ltée, et demande de soumissions pour travaux publics.

Page 3: celle des assemblées de l'Action Libérale Nationale, à Rimouski et Trois-Pistoles.

Page 4: celle du Bon Théâtre.

Page 5: celle de M. G.-A. Morin, et demande de soumissions pour travaux publics.

Page 6: (entièr): celle du Magasin Verreault.

Page 7: La Cie de Pouvoir et la Canada Paint.

A cause de l'espace considérable absorbé par la publicité de nos annonces, nous avons dû réserver celui qui est resté libre à l'information et aux faits divers, et mettre de côté plusieurs articles de rédaction et de collaboration.

L'EDIFICE DE L'EXPOSITION REDUIT EN CENDRES

De la bâtisse principale de l'Exposition de Rimouski, il ne reste plus que cendres et débris, depuis l'incendie de lundi après-midi qui a tout ravagé en peu de temps. Quand l'alarme fut donnée, il était déjà trop tard pour lutter efficacement contre l'élément destructeur et sauver l'édifice. Le feu s'étant propagé tout à l'intérieur. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, la chaleur était si intense qu'ils purent difficilement s'approcher du brasier. Heureusement, l'absence de vent empêcha une conflagration qui eût pu détruire une partie de la ville. Le bâtiment servant à l'exposition avicole a aussi été rasé par les flammes.

L'édifice construit en 1918 mesurait 150 pieds de long et 60 de large. Fait de bois recouvert de papier, il offrait une proie facile aux flammes. Comme il n'y avait pas de courant électrique en circulation dans l'immeuble, on se perd en conjectures sur l'origine du feu. On présume qu'une cigarette ou une allumette jetée par inadvertance a allumé l'incendie. Les flammes firent rage pendant quelques temps. Les vitres des maisons voisines furent brisées, entre autres celles de la résidence de M. le Dr J.-E. Germain. Un boyau à incendie fut brûlé et mis hors de service.

La bâtisse de l'Exposition était assurée pour un montant de \$5,000.

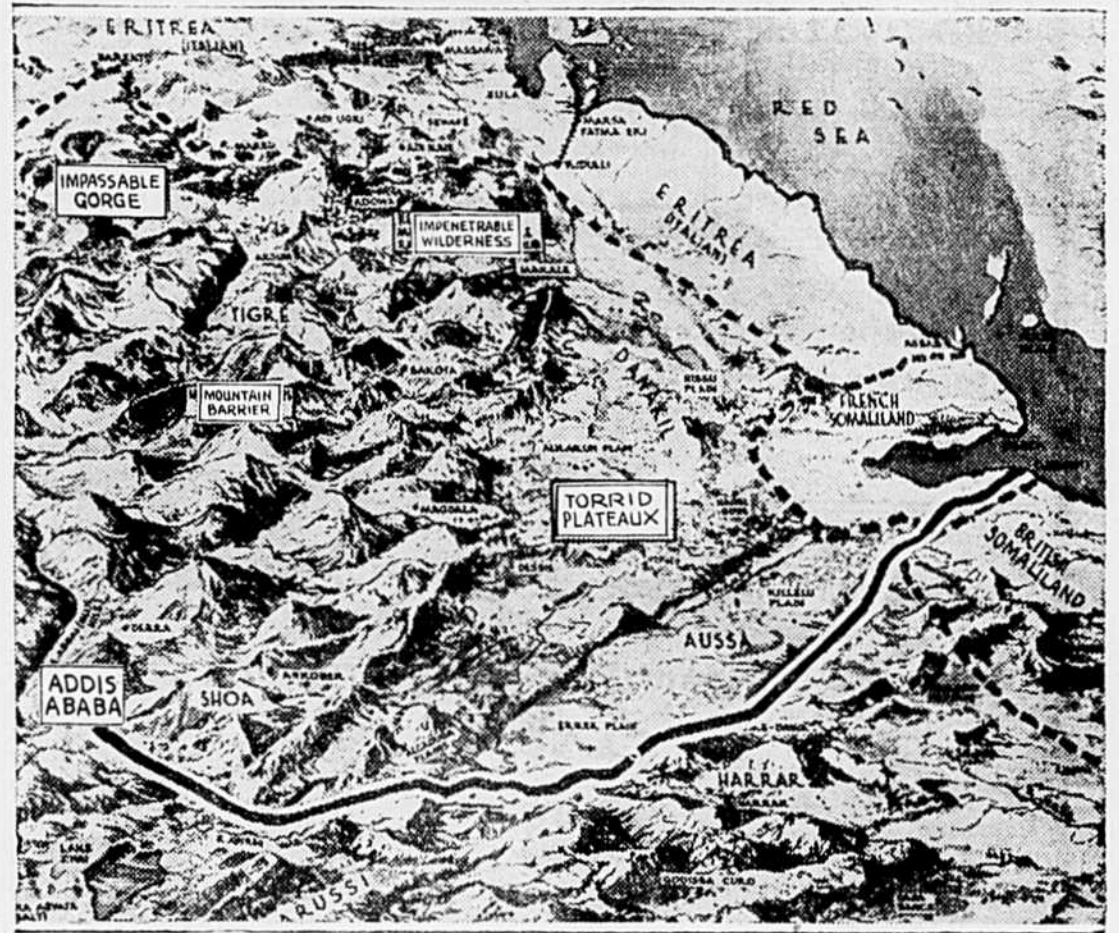
Gisèle — Il m'a demandé si je voulais lui être fidèle.

Pauline — Que lui as-tu répondu? Giséle — Je lui ai répondu que j'étais déjà fidèle à quatre jeunes gens, et qu'il ne m'en coûterait pas plus d'être fidèle à cinq.

MORT TRAGIQUE D'UN CHASSEUR à Bon-Désir

Une pénible tragédie de la chasse s'est déroulée vendredi dernier sur le fleuve St-Laurent, près de Bon-Désir (Côte Nord) quand M. Emile Gagnon a été mortellement blessé au cours d'une partie de chasse aux marsouins. M. Gagnon était parti le matin avec un camarade, M. Girard, pour aller chasser. Dans l'après-midi, celui-ci décida de gagner le rivage. Ils se mirent en frais de ranger leurs agrès dans le fond de la chaloupe où se trouvaient déjà les carabines des chasseurs. C'est en déroulant des cor-

Foyer d'une guerre imminente L'Empire du Négus



EN HAUT: photographie d'une carte en relief de l'Ethiopie; cela donne une idée des difficultés géographiques que l'Italie rencontrera si elle attaque ce rude pays d'Afrique: gorges impassables, jungle impénétrable, ravins infranchissables, savanes insondables, montagnes inaccessibles, etc. Le trait noir qui relie la capitale, Addis Ababa, à la mer indique la ligne de chemin de fer à voie unique qui atteint le port de Djibouti, dans la Somalie française. C'est de ce côté que se dirigera probablement l'attaque italienne dont des contingents continuent de s'embarquer pour l'Afrique. On voit précisément DANS LA VIGNETTE DU BAS le prince-héritier d'Italie passant l'un de ces contingents en revue.



dages que M. Gagnon fit partir le coup de feu. La balle perça la joue droite pour sortir par la tempe gauche. M. Girard courut chercher M. le curé Renaud, des Escoumains, et M. le Dr Lacoursière. La malheureuse victime succomba quelques heures plus tard.

Le tennis

Tel que nous l'annonçons la semaine dernière, nos amateurs de tennis ont conclu cette semaine l'organisation de deux autres tournois, dont un pour les hommes et l'autre pour les jeunes filles. Ces tournois sont simples et celui des jeunes filles est commencé depuis mercredi, ne devant se terminer qu'à la fin de la semaine prochaine. Celui des hommes commença aujourd'hui et les parties seront jouées sur le court de M. Marlin Lepage, tandis que celui des jeunes filles aura lieu sur le court de la ville.

M. Maurice Savard, bijoutier, a offert une magnifique coupe à celui qui sortira vainqueur du tournoi d'hommes. Seize joueurs se disputèrent ce trophée. Ce sont MM. Rucol Fillion, Albert Théberge, Ernest Desrosiers, A. Dubé, D. Doran, S. Denning, A. Beaulieu, A. Ouellet, Antoine Théberge, Paul Lepage, M. Rousseau, E. Garon, Frémont Trudeau, P. Parent, Henri Labrie et Réal Beaulieu.

Participeront au tournoi des jeunes filles, Miles Madeleine Belzile, Juliette Théberge, Marguerite et Gabrielle Bernier, Denise Trudeau, Ursule Lepage, Rose-Aimée Coulombe, Thérèse Bellavance, Paulette et Rolande Asselin, Irène et Imelda Marmen, Béatrice Godin, Lucie, Paule et Antoinette Vallée, Mmes S. Denning et H.-G. Theriault.

HOMMAGE A M. PAUL GAGNON
Résultant de sympathies de la Municipalité de St-Octave de Méti- sisme remise au prochain numéro, faute d'espace.

Cour Supérieure

Liste des actions prises depuis le 5 septembre 1935

5164, A. phonse Garon, Rimouski, vs Charles Lagacé, Rivière-du-Loup, \$262.14, honoraires professionnels.

5145, Albert Michaud, Rimouski, vs Isidore Michaud, Les Hauteurs, \$229.20.

Se sont prévus de la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers:

MM. David Theriault, Ste-Pauline; Albert Labrie, cultivateur, Ste-Luc; Joseph Charest, Amqui; Fabien Caron, St-Valerien; Alfred Demers, St-Donat; Donat Jean, St-Fabien; Zenon Couillard, St-Uric; Adéodat Roy, St-Octave; Marcel alias Arsène Thibault, Baie des Sables; Jean Théberge, St-Simon; Johnny Lechasseur, Ste-Angele; Georges Dubé, St-Joseph de Lepage; Thomas Banville, Val-Brillant; Rosaire Bélanger, St-Uric; Joseph Ernest Roy, Ste-Flavie; Albert Jean, St-Mathieu.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE
5163, Edouard Richard, Matane, et Rose-Anna Truchon, Matane: Sur une requête en adoption présentée par les requérants, l'honorable Juge Langlais permet la dite adoption.

5103, Philippe Lévesque, Ste-Florence, vs Louis Larue, Ste-Florence. Dans cette cause, le demandeur réclame du défendeur, par voie de saisie-revendication, divers effets, alléguant qu'il en est le seul et véritable propriétaire et que le défendeur détient les dits effets, illégalement, contre le gré et consentement du demandeur, et refuse de les lui livrer, de manière à l'obliger à se pourvoir par voie de saisie-revendication. Vu la preuve faite, l'honorable Juge Langlais rend le jugement suivant: Saisie maintenue, et jugement avec dépens d'une action de troisième classe.

3954, Eustache Pelletier, de St-Norbert de Cap-Chat, vs Christophe Chouinard, Rivière-Pentecôte. Par son action le demandeur réclame des dommages en vertu d'une saisie-revendication que le défendeur aurait fait émettre contre lui, ce qui aurait empêché le demandeur de décharger le bois qu'il avait à bord de sa goélette pour le livrer à la Cie Gulf Pulp & Paper Co., de toucher son argent et lui permettre de vaquer à son négoce. Par sa défense le défendeur nie. Vu le défaut de procéder du demandeur, l'action est renvoyée avec dépens, sauf à se pourvoir s'il y a lieu.

M. Herménégilde Boulay, de Kedwick, N. B., était en ville lundi. L'ancien député de Rimouski nous a fait, en passant, l'honneur d'une brève visite, dont nous avons profité pour lui demander si la rumeur était vraie qu'il serait candidat conservateur dans Rimouski. M. Boulay nous a répondu que cette rumeur n'est pas fondée.

M. Georges Dubé, entrepreneur, dirige les travaux de construction d'une nouvelle alle de 90 x 46 pieds au Couvent des SS. Servantes de Jésus et Marie.

Un homme de l'équipage d'une barge de la Montreal Shipping Co., George Coleman, d'Angleterre, âgé de 35 ans, est mort jeudi à l'Hôpital St-Joseph. Il était malade à l'arrivée à La Pointe-au-Père. Il a été inhumé dans notre cimetière paroissial.

3954, Eustache Pelletier, de St-Norbert de Cap-Chat, vs Christophe Chouinard, Rivière-Pentecôte. Par son action le demandeur réclame des dommages en vertu d'une saisie-revendication que le défendeur aurait fait émettre contre lui, ce qui aurait empêché le demandeur de décharger le bois qu'il avait à bord de sa goélette pour le livrer à la Cie Gulf Pulp & Paper Co., de toucher son argent et lui permettre de vaquer à son négoce. Par sa défense le défendeur nie. Vu le défaut de procéder du demandeur, l'action est renvoyée avec dépens, sauf à se pourvoir s'il y a lieu.

M. Herménégilde Boulay, de Kedwick, N. B., était en ville lundi. L'ancien député de Rimouski nous a fait, en passant, l'honneur d'une brève visite, dont nous avons profité pour lui demander si la rumeur était vraie qu'il serait candidat conservateur dans Rimouski. M. Boulay nous a répondu que cette rumeur n'est pas fondée.

M. Georges Dubé, entrepreneur, dirige les travaux de construction d'une nouvelle alle de 90 x 46 pieds au Couvent des SS. Servantes de Jésus et Marie.

Un homme de l'équipage d'une barge de la Montreal Shipping Co., George Coleman, d'Angleterre, âgé de 35 ans, est mort jeudi à l'Hôpital St-Joseph. Il était malade à l'arrivée à La Pointe-au-Père. Il a été inhumé dans notre cimetière paroissial.

M. Herménégilde Boulay, de Kedwick, N. B., était en ville lundi. L'ancien député de Rimouski nous a fait, en passant, l'honneur d'une brève visite, dont nous avons profité pour lui demander si la rumeur était vraie qu'il serait candidat conservateur dans Rimouski. M. Boulay nous a répondu que cette rumeur n'est pas fondée.

M. Georges Dubé, entrepreneur, dirige les travaux de construction d'une nouvelle alle de 90 x 46 pieds au Couvent des SS. Servantes de Jésus et Marie.

Un homme de l'équipage d'une barge de la Montreal Shipping Co., George Coleman, d'Angleterre, âgé de 35 ans, est mort jeudi à l'Hôpital St-Joseph. Il était malade à l'arrivée à La Pointe-au-Père. Il a été inhumé dans notre cimetière paroissial.

M. Herménégilde Boulay, de Kedwick, N. B., était en ville lundi. L'ancien député de Rimouski nous a fait, en passant, l'honneur d'une brève visite, dont nous avons profité pour lui demander si la rumeur était vraie qu'il serait candidat conservateur dans Rimouski. M. Boulay nous a répondu que cette rumeur n'est pas fondée.

M. Georges Dubé, entrepreneur, dirige les travaux de construction d'une nouvelle alle de 90 x 46 pieds au Couvent des SS. Servantes de Jésus et Marie.

Un homme de l'équipage d'une barge de la Montreal Shipping Co., George Coleman, d'Angleterre, âgé de 35 ans, est mort jeudi à l'Hôpital St-Joseph. Il était malade à l'arrivée à La Pointe-au-Père. Il a été inhumé dans notre cimetière paroissial.

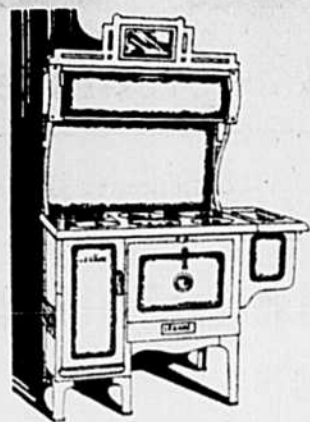
M. Herménégilde Boulay, de Kedwick, N. B., était en ville lundi. L'ancien député de Rimouski nous a fait, en passant, l'honneur d'une brève visite, dont nous avons profité pour lui demander si la rumeur était vraie qu'il serait candidat conservateur dans Rimouski. M. Boulay nous a répondu que cette rumeur n'est pas fondée.

M. Georges Dubé, entrepreneur, dirige les travaux de construction d'une nouvelle alle de 90 x 46 pieds au Couvent des SS. Servantes de Jésus et Marie.

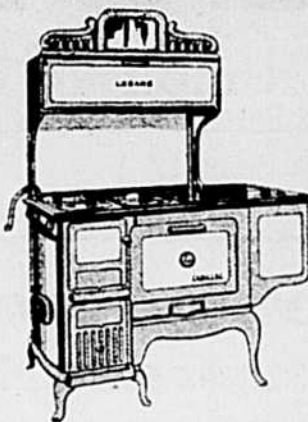
NAISSANCE

M. et Mme Lucien Deschênes, de Rimouski, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils Jean-Thomas-Benoit. Celui-ci, né le 5 septembre, a été baptisé le 6 par M. l'abbé J.-P. Deschênes, son oncle. Sa tante, Mlle M. R. Bellavance, garde-malade, de Montréal, lui portait sur les fonts baptismaux. Parrain et marraine, M. J.-B. Deschênes, de Trois-Pistoles, et Mme Thomas Bellavance, de St-Fabien de Rimouski, grands-parents.

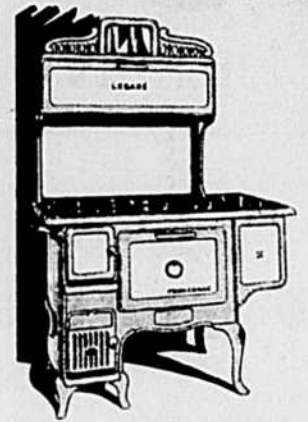
Tout Pour La Maison et Tout Pour La Ferme



Poêles - Fournaïses "WINDSOR-A"
Nouveau Poêle-Fournaïse avec foyer à bois et au charbon, fini régulier, ou émaillé, avec ou sans réchaud, avec ou sans réservoir. 10 modèles à choisir chez Legaré, de...
\$44.75 à \$99.00



Poêles - Fournaïses "CADILLAC"
Un gros poêle en fonte pour ceux qui désirent une chaleur abondante pendant les froids et une cuisson parfaite. Fini régulier ou émaillé, avec ou sans réservoir. Prix variant de...
\$113 à \$136



Poêles - Fournaïses "FRONTENAC"
Poêle-Fournaïse qui a gagné la faveur des ménagères canadiennes. Fini régulier, ou émaillé, avec tablette ou réchaud, avec ou sans réservoir. Plus de huit modèles au choix.
\$64 à \$113.50

CHEZ LEGARE

Nous pouvons meubler la maison de ville la plus luxueuse tout comme nous pouvons fournir les instruments aratoires nécessaires sur les fermes modernes. Notre pouvoir d'achat vous assure des bas prix dans toutes les lignes.
TERMES FACILES SUR DEMANDE



Laveuse Electrique "FRONTENAC"

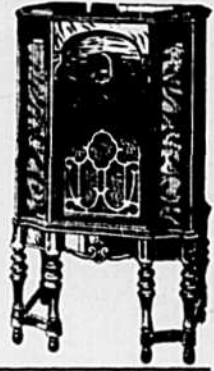
Telle qu'illustrée: Laveuse électrique avec cuve en porcelaine, essoreuse à rouleaux ballons ajustable à différentes positions. Une laveuse qui fera tout aussi bien les gros lavages que les petits. Prix Legaré...
\$69.50

AUBAINES en RADIOS

Nous avons un assortiment complet de radios électriques pour ceux qui désirent s'en procurer avant les élections prochaines.

Nos prix vous intéresseront, ne manquez pas de les voir pendant cette vente.

Termes Faciles Sur Demande



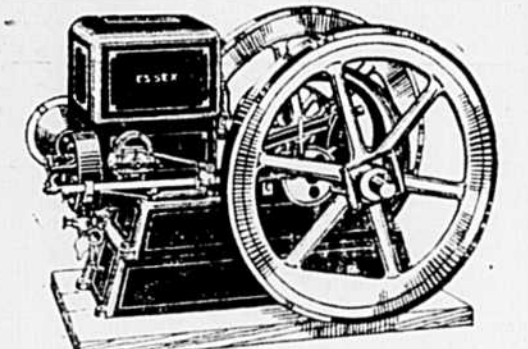
Palonnier pour 3 Chevaux

Palonnier fabriqué en bois dur, fermants très forts, avec ferrure au centre pour charnu, spécial à un prix plus bas qu'il vous serait possible d'en faire vous-même.
\$1.00



Palonnier et Avant-Pôle

Palonnier pour deux chevaux et avant-pôle pour wagon demi-double. Spécial à...
\$1.50
Palonnier et avant-pôle pour 2 chevaux, pour wagon double. Spécial, le set...
\$2.00



Engin à Gazoline "Essex"

Une valeur régulière de \$186.00
Ne manquez pas cette occasion de vous procurer un moteur d'une telle qualité pour seulement...
\$125

P.T. LEGARE

COMPAGNIE LIMITEE En Faillite

Le connaisseur choisira toujours le thé "Salada" Mélange Orange Pekoe.

THE 'SALADA'

leur Maison Mère, 314, Chemin Ste-Catherine, Outremont, pour les aider à défrayer les coûteuses dépenses de ce nouveau voyage entrepris pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des pauvres païens.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 19 septembre 1935, des soumissions pour la reconstruction de l'extrémité du rivage du quai de Carleton, comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la reconstruction du quai, Carleton, P. Q."

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS, Secrétaire.
Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 4 septembre 1935.

SERVICE CIVIL

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment obtenir une position de Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

PACIFIQUE CANADIEN



EXCURSIONS A BON MARCHÉ

à tous les endroits de L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours du 21 sept. au 4 oct. Limite de retour: 45 jours.

UN SOU DU MILLE en wagons de première seulement.

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans: (a) wagons-lits touristes à environ 1/4c du mille, plus les prix réguliers pour les lits, luxe à environ 1/2c du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 13 septembre 1935, des soumissions pour la reconstruction d'un quai à New-Carlisle, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour reconstruction de quai, New-Carlisle, P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q.; ainsi qu'au bureau de poste de New-Carlisle, P. Q.

A QUI Confiez-vous le soin de vos yeux



Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne, dans cet art délicat ne peut s'improviser expert. Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIE ET EXPERIMENTE

J.A. GENDREAU

Optométriste & Opticien
Bureau à Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.
Bureau à Amqui le 2ème Lundi de chaque mois, Hôtel Langis.
Bureau à Trois-Pistoles, le 2ème mercredi de chaque mois Hôtel Trois-Pistoles.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI
Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON
Perreault Casgrain, LL. L.
Amédée Caron, LL. L., M. A. L.
AVOCATS

Bureau: Immeuble de la Banque Canadienne Nationale, RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP
AVOCAT
Bureau: Immeuble de la Banque Provinciale RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis), tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON
AVOCAT
B. A. LL. L.
MONT-JOLI

ART. GENDREAU
LL. L.
AVOCAT
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous les 2e et 4e samedis après-midi.

LUCIEN SASSEVILLE,
LL.L., L.
AVOCAT — RIMOUSKI
Bureau: Avenue de l'Evêché. Tél.: 38

EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE

Bureau: IMMEUBLE GILBERT
Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD
MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de New-York
Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge.
RIMOUSKI

Dr A. GAGNE
Ex-interne de l'Hôpital Laval à Québec.
Bureau: Chez Henri Lebrun, Rue St-Germain, Rimouski, Tél. Bureau 296c—Résidence, 23 Boite Postale 467

Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFICULTES FINANCIERES ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCIE Comptable, auditeur et liquidateur de faillites. EDIFICE GILBERT, Téléphone: Bureau 44. Résidence 24.

Téléphone 255-s-4
AD. VIGNOLA
PLOMBIER FERBLANTIER COUVREUR
Accessoires de Plomberie, de Ferblanterie, etc. Avenue de l'Evêché Ouest RIMOUSKI, Qué.

A vendre

Bois de chauffage. Spécialité: merisier érable, débité de toutes grosseurs et largeurs. Aussi croûtes de bois mou en 4 pieds ou débité. Tout ce bois est à prix raisonnables. En vente chez: René Cases, Rimouski. Tél.: 207-D.

BANQUET A BONAVENTURE

La population de Bonaventure offrira un banquet dimanche à l'honorable (Dr) Eugène Paquet, entré récemment à la Chambre Haute. Les principaux chefs conservateurs de la région assisteront à cette manifestation et prendront la parole.

Samedi, l'honorable sénateur Paquet présidera, à Carleton, la convention conservatrice au cours de laquelle sera choisi un adversaire à l'hon. M. Charles Marcell.

LA POINTE-AU-PERE

Les RR. Pères Courtois et Dren sont de retour d'un voyage à Chicoutimi.

Mme Jos. Lacerte, de Montréal, ainsi que ses deux fillettes Madeleine et Denise passeront la belle saison d'été chez M. Adhémar Lavoie, pilote, frère de Mme Lacerte.

M. et Mme A. Poirier, de Pricé, ainsi que leur fille Marie Poirier étaient de passage ici récemment.

M. Etienne Paquet est parti pour Matane au commencement de la semaine.

Mlle Céline Lavoie est partie ces jours derniers pour le couvent de Standaard.

Mme Fortunat Rouleau ainsi que sa fille Mlle Germaine sont de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme Ludger Dionne, de Rimouski, étaient en visite chez Mme Jean Heppell, mère de Mme Dionne, ces jours derniers.

M. J.-Ernest Lefèvre, de Québec, était en visite la semaine dernière chez sa sœur Mme (Dr) J.-B. Péloquin.

MM. Jean-Louis Pelouquin, Paul et Jérôme Chevrin sont partis pour reprendre leur classe au Séminaire de Rimouski.

Mlle Jacqueline Pelouquin est aussi partie pour poursuivre ses études au Monastère des Ursulines.

M. Jos. Chasseur, de St-Anaclet, était en visite chez sa fille Mme Ernest Brisson, ces jours derniers.

M. Jean-Roch St-Laurent nous quittait hier matin pour terminer ses études au collège de Bathurst.

M. C. C. Rivard, de Lucèveille, était de passage ici récemment.

Val-Brillant

MORT DE MME W.-T. BUTLER

L'épouse du gérant des moulins Fenderson est décédée à Québec. — Funérailles à Sillery.

Nous apprenons avec regret la mort de Madame William-T. Butler, de Val-Brillant, survenue samedi midi à l'Hôtel-Dieu de Québec. La défunte était âgée de 58 ans.

Madame Butler était la fille de feu M. Olivier Gignac, de Sillery. Bien connue dans la société québécoise, et fort estimée à Val-Brillant et dans les alentours, son brusque départ cause de vifs regrets.

Lui survivent, outre son époux M. William-T. Butler, gérant des moulins Fenderson, à Val-Brillant, et une fille unique Mlle Mildred Butler; ses sœurs Mme G.-A. Grondin, de Québec, Mlles Eugénie et Marie-Louise Gignac, de Sillery; ses frères MM. Adolphe et Calixte Gignac, de Québec. Elle était la belle-sœur de MM. G.-A. Grondin, de Québec, et James Butler, de Kedgewick, N. B.

Ses funérailles ont eu lieu, mardi matin, à 9 heures, à Sillery. L'inhumation a été faite au cimetière de St-Colomban, à Sillery.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus sincères sympathies.

ST-NARCISSE

Val-et-vient M. et Madame Irénée Pineau, ainsi que Roger et Marguerite, et Gérard Thériault, de Bic, étaient en visite chez M. Aurèle Santerre, dimanche, le 1er septembre.

Mlle Isabelle Bélanger, de Rimouski, a passé la semaine chez M. Aurèle Santerre.

Mlle Lucille Landry, de Québec, était en visite chez ses parents, M. et Mme Pierre Landry, dimanche dernier.

Mlle Henriette Ross, de St-Anaclet, est actuellement en visite chez sa sœur Mme Camille Pigeon.

Mme Edmond Gagné et leurs parents, de St-Anaclet, étaient de passage, dimanche, chez M. et Mme Pierre Landry.

M. et Mme Elzéar Vignola, de St-Anaclet, sont de passage chez M. Thomas Vignola.

MATANE

M. le notaire H. Larue, d'Amqui, était à Matane ces jours derniers.

M. Yvon Leclerc, de Rimouski, a passé la fin de semaine à l'Hôtel Belle-Plage.

M. Philippe Schmeltzer est revenu à Montréal.

Mme (Dr) J.-A. Bergeron, Mlle Lorraine Otis, M. Roger Bergeron sont allés à Québec et Montréal.

M. Henriot Boudreau et M. Gérard Roy, de Pricé, sont venus ici la semaine dernière.

Mme Zénon Otis, Mme C. Boucher, Mlle Yvonne Gagnon, sont allées à Québec en fin de semaine.

M. Padoue Thériault, de Rimouski, était de passage à Matane ces jours derniers.

M. et Mme Albert Parent, M. François Simard, Mme Alice Dugal, Mlle Hélena Guimond sont allés à Québec et Montréal.

Mme J.-P. Forbes, Mme C. Pelletier, Mlle Jeanne Côté, M. Robert Côté sont allés à St-Pascal, la semaine dernière.

Mme J. A. Rioux, de La Tuque, est venue passer une quinzaine chez des parents.

M. Maurice McMullin, Mme Dollard Guy, Mlle M. A. Gagnon sont allés à St-Quentin ces jours derniers.

M. Charles Dionne, de Québec, était à Matane la semaine dernière.

Mme Gonzague Chouinard est revenue d'un voyage à Montréal.

Nos étudiants: M. Bernard Bergeron est allé au collège Jean-de-Bréboeuf, à Montréal.

M. Jean-Marie Dionne est allé à l'Université de Québec.

M. Ls-Philippe Gagnon est allé à Charlottetown, P. Q.

M. Laurent Gagnon est allé à l'Académie Commerciale de Québec.

M. Arthur Fradette, F. Beauchemin, Gérard Forbes, G. Perrault, J. Lebel sont allés au Séminaire de Rimouski.

M. Armand Boucher, M. Stevens Forbes sont allés à Victoriaville.

ACCIDENT D'AUTO à Ste-Luce

Un accident d'automobile est survenu, dans la soirée de dimanche dernier, sur la route nationale entre Ste-Luce et La Pointe-au-Père. Les occupants de la machine, M. Joseph Pelletier, Madame Adrien Lévesque et sa mère, celle-ci du Bic, ont été blessés. M. et Dr L.-E. St-Hilaire, de Lucèveille, leur a prodigué les soins d'urgence et les a fait transporter à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. On croit que c'est en voulant dépasser une autre automobile que le véhicule prit le fossé et capota.

NOUVEAU DEPART DE MISSIONNAIRES

Le 16 septembre prochain, quatre religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception quitteront leur Maison Mère à Outremont pour se rendre à Vancouver et de là s'embarquer pour leurs missions lointaines.

Trois d'entre elles se rendront en Mandchourie et feront route avec les RR. PP. des Missions Etrangères de Pont-Viau, ce sont: Sr Marie-Alice (Alice Ladouceur, de Ste-Genève, Co. Jacques-Cartier), Sr Marie-Thérèse (Marie-Thérèse Roux, de Montréal, et Soeur Ste-Rose (Jeanne Sanschagrín, de Charlesbourg). La quatrième, Soeur St-Maurice (Juliette Simoneau, de Gardner, Mass.) se rendra au Japon.

La cérémonie de départ aura lieu le 16 septembre à 3 heures (heure avancée) à l'église du Sacré-Coeur de Montréal; elle sera présidée par Son Excellence Monseigneur A. O. Comtois, évêque des Trois-Rivières. Des prières sont ardemment sollicitées pour nos Missionnaires afin qu'elles fassent une heureuse traversée et opèrent le plus de bien possible auprès des malheureux infidèles.

Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception recevront avec vive reconnaissance toute aumône qu'on voudra bien leur adresser à

Ursulines de Rimouski.

Mlle Jeanne d'Arc Rouleau est allée à St-Pascal.

Mlle Lorraine Lafontaine est allée au couvent de Bellevue à Québec.

Ursulines de Rimouski.

Mlle Jeanne d'Arc Rouleau est allée à St-Pascal.

Mlle Lorraine Lafontaine est allée au couvent de Bellevue à Québec.

LE PROGRES DU GOLFE

No 23 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 13 Septembre 1935

Tourisme européen

LA ROUTE POLONAISE

(Par notre collaborateur AUGUSTE GRATIEN, député de la Seine)

C'est devenu un lieu commun que de prendre acte de la valeur que dans tous les pays européens l'on attache au développement du tourisme, chacun sait aujourd'hui que l'arrivée et le séjour de visiteurs étrangers sont profitables non seulement à l'hôtellerie, à certaines industries ou à certains commerces, mais à la nation dans son ensemble grâce à l'importation, invisible mais réelle, des capitaux amenés par le tourisme.

C'est pourquoi dans chaque pays l'on s'efforce d'attirer les visiteurs en leur multipliant les possibilités de voir "quelque chose de nouveau". Monuments, sites, joies gastronomiques aussi bien qu'artistiques, tout ce qui peut piquer la curiosité ou retenir l'attention sont vantés, proposés, recommandés par une ingénieuse réclame.

Le développement de l'automobile a facilité particulièrement cette mobilisation de l'image et de l'imagination. Mais le grand tourisme automobile n'est possible que s'il existe de bonnes routes et c'est pourquoi nous voyons aujourd'hui tant de pays, dont jusqu'ici les routes avaient été plus ou moins négligées, entreprendre de grands efforts pour se doter d'un réseau de voies dernier cri.

Parmi les pays où ce problème de la route préoccupe à juste titre l'opinion, la Pologne, est au premier rang. Autant que d'autres pays en effet elle a tout ce qu'il faut pour toucher la sensibilité du touriste comme l'intelligence de l'homme d'études: des villes d'art, célèbres déjà comme Cracovie ou encore à découvrir comme Wilno, des sites de montagnes grandioses, comme ceux des Carpathes, des vallées sauvages comme celle du Dnester à travers les terres rouges de Pologne, des forêts, paradis du chasseur, parmi lesquelles la plus grande forêt d'Europe (Bialowieza, 115.000 hectares), des ruines romantiques de châteaux-forts évoquant de sombres légendes ou plus souvent de belles pages d'épopée, les marais immenses de Pologne, un Folk-lore, encore vivant, une couleur locale incomparable... oui, la Pologne a tout cela, mais ces trésors qui enchantent le cœur et l'imagination sont jusqu'à présent difficilement accessibles.

Parlons franc: jusqu'à présent la route polonaise n'avait pas à l'étranger excellente réputation. Cela tenait à ce qu'avant la guerre, les Puissances copartageantes: Allemagne, Autriche, Russie, s'étaient soucées fort peu de l'état des routes polonaises; la Russie et l'Autriche appréhendaient: toutes deux un choc armé éventuel, trouvaient une sorte de garantie dans le délabrement des voies de communication de leurs provinces polonaises. Puis, pendant la grande guerre qui se prolongea pour la Pologne jusqu'en 1920, les quelques routes existantes furent complètement démolies. Enfin pendant les premières années de l'indépendance on ne put s'occuper des routes d'une façon suffisante, tant étaient nombreux les autres points sur lesquels il fallait simultanément faire porter l'effort de rééquipement du pays.

Cependant dès 1926 le gouvernement comprenant bien le rôle de la route dans les États modernes commençait à s'occuper sérieusement de la question. Il est caractéristique de constater qu'en 1928, le crédit affecté par l'Etat polonais au budget des Ponts et Chaussées a été supérieur à celui figurant pour le même poste au budget de l'Etat français. Mais alors qu'en France il suffisait d'entretenir, en Pologne, le plus souvent, il fallait construire et créer. On progressa donc lentement. Puis ce

fut la crise et comme les autres postes du budget celui des routes fut successivement réduit. En 1933 il n'était plus que le cinquième du poste équivalent en France. Mais là où l'on avait pu travailler, par exemple en Silésie, les résultats acquis montraient que la technique des ingénieurs polonais ne le cédait en rien à celle des ingénieurs d'autres pays.

C'est alors qu'un nouvel élan fut donné: une loi de 1933 vint organiser de façon définitive un fonds spécial: le Fonds d'Etat de la Route, créé depuis deux ans, et le chargea de donner à la Pologne le réseau routier qui lui manquait pour devenir le grand pays de tourisme qu'elle a le droit de vouloir être. Outre sa dotation particulière, inscrite au budget de l'Etat, le Fonds de la Route, reçut l'appui du Fonds du Travail, qui avait été créé afin de rechercher tous les moyens de procurer du travail aux chômeurs.

C'est ainsi que pour l'année 1933-34, le Fonds du Travail a versé au Fonds de la Route 5.110.000 zlotys (15 millions de francs); pour l'année 1934-1935, 15.524.000 zlotys (44 millions de francs); pour l'année en cours, 1935-1936, 31 millions de zlotys (88 millions de francs).

Cet effort a déjà obtenu l'amélioration de quelques routes importantes, amélioration qui est d'ailleurs enregistrée par la belle carte que vient de publier le Touring-Club polonais. D'autre part, au début de 1935, il a été établi un programme biennal minimum qui sera réalisé pour l'été 1937. A cette date, le tourisme disposera de routes tout à fait modernes, notamment entre Varsovie et les Carpathes, par Cracovie, entre Varsovie et Poznan, entre Varsovie et Lodz et de Cracovie à Gdynia sur la mer Baltique. Sans doute, sur ces diverses routes, d'importants fragments existent déjà en parfait état, mais l'on entend unifier ces routes d'un bout à l'autre du pays. En outre, tous les ponts de bois qui existent encore nombreux sur les routes de Pologne, seront, au cours de ces deux ans, remplacés par des ponts de fer, ou de pierre. Toutefois, l'immense pont qui doit être construit sur la Vistule à Plock, ne pourra pas vraisemblablement être livré à la circulation pour le terme espéré.

Telle est la première étape de l'oeuvre entreprise. Ces travaux considérables permettent d'utiliser largement le main-d'oeuvre rendue disponible par le chômage. On estime, en effet, que l'application du plan biennal procure pendant deux ans du travail à 150.000 chômeurs, en les utilisant soit directement sur les chantiers, ou au charroi, soit indirectement dans les usines qui reprennent leur activité. Si l'on ajoute à cela les avantages qu'apportent aux populations locales les chantiers qui se créent sur de nombreux coins du territoire, on admirera mieux encore le bel effort de nos amis polonais.

Ils en seront largement payés, tant par l'amélioration du sort d'une partie de la classe laborieuse, que par les possibilités d'accès qu'ils vont donner à des hôtes étrangers pour qui la Pologne est un des rares pays de tourisme neuf en Europe.

Auguste GRATIEN,
Député de la Seine.

LA ROUGEOLE, MALADIE CONTAGIEUSE

Par John L. RICE, M. D.

On ne doit pas considérer la rougeole comme étant une maladie bénigne. Dès qu'un enfant en est atteint, la mère devrait l'isoler et non permettre aux autres enfants de rester avec lui, espérant qu'eux aussi attraperont cette maladie et que la famille sera tranquille après de ce côté là. Je sais qu'il y a des mères très peu renseignées qui commettent cette erreur. Ceci est très dangereux, car il se pourrait que quelques-uns de ces enfants ne fussent pas en mesure de lutter vigoureusement contre cette épreuve.

De toutes les maladies, c'est la rougeole qui, cette année, a prédominé à New-York et ailleurs. Dans la ville de New-York seule, une centaine d'enfants sont morts de cette maladie et nous savons que le taux de mortalité chez eux fut probablement trois fois plus élevé puisqu'un grand nombre d'enfants furent emportés par la pneumonie qui fut causée par la rougeole.

Transfusion du sang. Le traitement par la transfusion du sang empêche la rougeole de dégénérer en pneumonie, et, en même temps, met le malade en mesure de se mieux porter par la suite. Ce traitement est de plus en plus en usage dans bien des localités. Dès qu'un enfant commence à avoir la rougeole, on devrait faire venir le médecin afin que le malade puisse recevoir ce traitement qui est très recommandable. Le médecin fera passer une petite quantité de sang du bras du père ou de la mère dans

celui de l'enfant. Ainsi, l'attaque de la rougeole sera moins forte et le danger de contracter la pneumonie sera écarté.

Un enfant qui commence à avoir la rougeole, doit être mis au lit tout de suite et on empêchera tous les autres enfants de l'approcher, afin que la maladie ne se propage pas. Les savants ont découvert un remède préventif contre la diphtérie, mais ils n'en ont pas encore trouvé contre la rougeole. Cependant, nous savons que le traitement par la transfusion du sang ci-dessus mentionné, empêchera que la rougeole ne dégénère en diphtérie. Nous savons de plus

L'ÉPINGLE AVALEE A 8 ANS SORT PAR UNE OREILLE A 61

NASHUA, Ia., — Mme Wesley Jones, 61 ans, avala une épingle à l'âge de 8 ans. Récemment, elle souffrit de maux de tête. Finalement, l'épingle, pliée et corrodée, lui sortit par une oreille.

Les rois de l'air sont parfois détronés plus brutalement que les rois de la terre.

ASSEMBLEES

DE

L'ACTION LIBERALE

NATIONALE

DIMANCHE, 15 Septembre

RIMOUSKI

2 h. 30 P. M.

Trois-Pistoles

7 h. 30 heures P. M.

ADRESSERONT LA

PAROLE:

Oscar Drouin, M.P.P.

Dr Philippe Hamel

L.-P. Morin, C. P. A.

Wheeler Dupont

Bienvenue à tous.

Le CANADIEN NATIONAL

sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque tous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette suprématie lui importe moins que l'étendue et l'efficacité des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesse, facilite la distribution des matières premières et des produits ouvrés et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Bien qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dont la majeure partie est habitée par une population éparsée, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux des transports en petite vitesse des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Sait-on, par exemple, que le Canadien National perçoit moins qu'un sou par tonne au mille?

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses achats de produits canadiens se chiffrent à plusieurs millions chaque année. Il paie, annuellement, plus de six millions de dollars en impôts divers.

Voilà, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tout Canadien. Puisse-t-il faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays; puisse-t-il, aussi, montrer toute l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le redressement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Durant cette saison le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



St-VALERIEN

M. J.-B. Gagnon, marchand, a été victime d'un accident d'automobile qui aurait pu lui être fatal, ces jours derniers. Il a été frappé par une automobile dont le chauffeur a perdu soudain le contrôle. Renversé sur le trottoir, M. Gagnon souffre d'une profonde blessure à un pied.

VIEILLES PAGES INEDITES

Rimouski

(A mon ami Joseph-E. T.)

Nous sommes Rimouskois; faut-il avoir surprise De ce que des grands vers nous ayons l'âme éprise. Et si, par simple goût, en nos moments joyeux, Nous allions simuler le langage des dieux ?

Donc je voudrais ici, pour dire quelque chose, Me juchant au-dessus de la commune prose, Peindre, sans l'illustrer par de pompeux accords, Le calme assoupissant qui règne sur ces bords.

Non loin du vaste fleuve au séduisant mirage, Que j'aime, s'il n'est pas soulevé par l'orage, J'habite, tu le sais, proche du grand chemin, Le sommet élevé du coteau St-Germain.

Des flots tumultueux que domine ma vue, Chaque matin que j'aime à revoir l'étendue ! Ils sont dans leur élan si plein de majesté, L'image de la force et de l'immensité.

Mais si le vent du nord fait moutonner son onde, Le fleuve alors se plaint et se mutine et gronde, Et quand un grain venteux le fait devenir noir, Le matelot pâlit à l'approche du soir.

Avec ses grands aspects ou riants ou sauvages, Ici l'onde devient une mer sans rivages, Où l'oeil errant au loin sur un gouffre profond Voit sourdre les gîbars qui pullulent au fond.

Sur sa grève, au printemps, chaque marée apporte Des poissons immigrants l'innombrable cohorte. (Comme sur terre aussi, tenons-le pour certain, Parmi les grands nageurs que de menu frétin !)

J'admire toutefois le flétan à peau noire, Et le gras marsouin aussi blanc que l'ivoire. J'aime aussi la merluche et l'éperlan si bon, Epaisissant les eaux où s'ébat le saumon.

C'est que, petit pêcheur, bien souvent il m'arrive De jeter une ligne en posant sur la rive. Je prends là ma friture et l'obtiens sans danger. Avec moi, cher ami, viens donc la partager.

Si, le poisson manquant, la pêche est inutile, Nous chercherons alors un plaisir moins futile, Celui que par faveur Dieu se plaît à donner: Des plateaux verdoyants pour nous y promener.

Aimes-tu, car je l'aime, une déserte grève, Une pointe à l'écart où quelquefois l'on rêve ? Aimes-tu près du fleuve un rocher sourcilieux, Où la vague s'abat sur un fond rocailleux ?

Ici permanemment, un amateur de l'onde Jouit de ces aspects de beauté sans seconde. Il peut même, embrassant un parcours plus lointain, Explorer la colline autour de Saint-Germain.

Mais, quel que soit le sol que ton pied distrait foule, Les sites captivants à toi s'offrent en foule. Comme Delille alors, sincère ami des champs, Tu décrirais ces lieux volontiers dans tes chants.

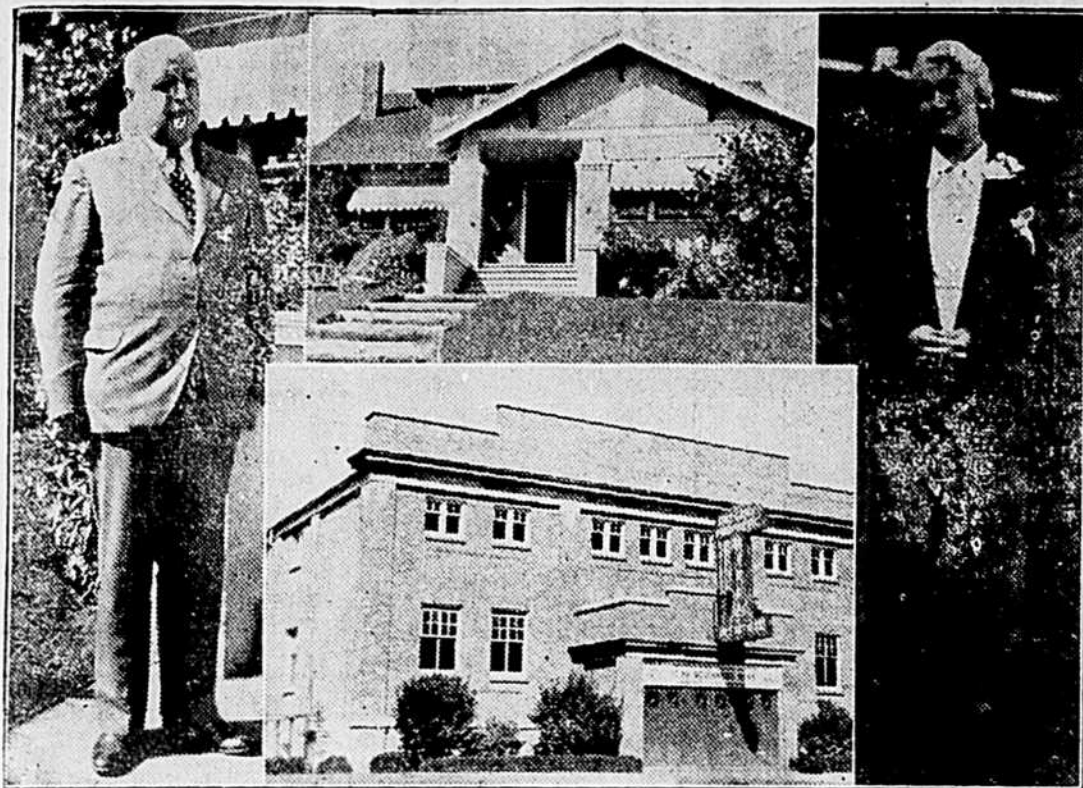
De ces endroits vantés l'avantage est qu'en somme Il y règne un air pur qui fait revivre l'homme. Si la nature y porte un reflet enchanté, Elle ajoute au plaisir l'attrait de la santé.

L'odorante senteur qu'on appelle marine, Dont s'imprègne partout l'herbe de la colline, Rappelle quelquefois, par un retour hâtif, Des torpeurs de la mort un frère maladi.

Naguère tu disais: "Je veux t'aller rejoindre." Mais ce jour ne vient pas; quand le verrons-nous poindre ? Arrive; du bonheur je n'ai qu'une moitié: Pour le rendre complet il me faut l'amitié.

G.-A. DEROME.

Rimouski, juillet 1877.



ABERHART, le chef du parti dit du Crédit Social qui vient de balayer l'Alberta aux récentes élections provinciales. A DROITE, madame Aberhart, sa femme, qui l'assiste dans ses fonctions d'évangéliste et de politicien. EN HAUT, leur demeure; EN BAS, le temple "prophétique" qu'Aberhart a fait construire au coût de \$85,000.

Paralyse infantile

Le terme "paralyse infantile" perpétue l'erreur que l'on commet en s'en servant pour désigner une maladie qui ne se limite pas à l'enfance et au cours de laquelle la paralysie ne se produit pas toujours. Le nom véritable de cette maladie est "poliomyélite", ce qui signifie une inflammation de certaines parties de l'épine dorsale.

Comme dans toutes les maladies contagieuses, il peut survenir des cas isolés de poliomyélite, en tout temps de l'année. Dans notre pays, les épidémies de poliomyélite se font sentir plutôt vers la fin de l'été ou au début de l'automne. Dans l'hémisphère du sud elles apparaissent aussi à la fin de l'été de ces pays, qui se trouve durant notre hiver.

La poliomyélite est causée par un virus ou microbe qui est si minime qu'il ne peut être aperçu même à l'aide des plus puissants microscopes et il passe à travers les filtres qui servent ordinairement à isoler

les germes qui causent les maladies. Il est toutefois possible aux médecins de nos laboratoires de cultiver ce virus et d'en étudier la conduite.

D'après ce que nous en savons, cette maladie est limitée aux êtres humains et de là nous pouvons conclure qu'elle se transmet de personne à personne. Le virus est trouvé dans les sécrétions du nez et de la gorge.

Mais ce virus ne se rencontre pas seulement dans les sécrétions du nez et de la gorge de personnes atteintes de la maladie, mais aussi de certaines autres, apparemment en bonne santé, n'offrant aucun symptôme de la maladie; on les appelle porteurs sains de germes. Ces porteurs de germes peuvent aussi héberger les microbes de la diphtérie, de la fièvre typhoïde, et d'autres maladies contagieuses. Il n'y a aucun doute que ces personnes sont souvent la cause de la transmission des maladies contagieuses.

La présence du virus peut précéder de trois à huit jours l'apparition des symptômes de la maladie. Alors, si le virus a envahi l'organisme, apparaît la période pré-paralytique de la maladie qui se démontre par une raideur du cou ressentie dans l'effort que le malade peut faire pour toucher sa poitrine avec son menton, mal de tête, affaissements et vomissements. Ces symptômes peuvent quelquefois être si légers qu'ils passent inaperçus; dans plusieurs cas, le malade se rétablit dans ce stage, mais dans d'autres, la paralysie s'installe. L'importance de reconnaître la période pré-paralytique est d'autant plus grande que c'est alors que l'on peut administrer le sérum de convalescent. La valeur et l'efficacité de ce sérum dépendent de son administration hâtive. Si la paralysie apparaît il faudra chercher à en atténuer les effets désastreux en laissant le malade au repos complet tant que la fièvre et la douleur

persisteront. Ce n'est qu'après cette période qu'on aura recours à l'exercice et au massage pour restaurer la fonction et l'usage des muscles.

L'Association Médicale Canadienne.

Vous verrez que le petit air mystérieux de tel tireur de ficelles ne tardera pas à s'effacer après le scrutin.



AU BON THEATRE RIMOUSKI

DEUX AUTRES SPECIAUX POUR LA SEMAINE

UN AUTRE COU D'OR DU CINEMA FRANÇAIS! —
Lui a oublié LA GARDÈRE! COCARDASSE! PASSE POIL!
Venez vivre avec eux des aventures inoubliables!

LE BOSSU

ou
 LE PETIT PARISIEN
 d'après le roman de PAUL FÉVAL
 avec
 ROBERT VIDALIN
 JOSSELYNE GAËL
 JIM GERALD
 SAMSON FAIN SILBER
 1000 FIGURANTS

Un roman de cape et d'épée bourré de péripéties captivantes. — Des duels, des luttes de l'amour, du drame et de la comédie.... tout dans un seul film!

**16, 17, 18
 Septembre**

**19, 20, 21
 Septembre**



**ALBERT
 PREJEAN**

DANS

**LA CRISE
 EST FINIE**

"Le Magasin Victoria", l'épicerie la plus moderne de Rimouski vous offre toujours une admission gratuite au théâtre pour chaque achat de \$5.00. Donnez-nous vos commandes par téléphone; nous vous assurons un service parfait de livraison.

**Les Papiers à Mouches
 WILSON'S
 FLY PADS**

TUENT REELLEMENT
 Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.
 10 CENTS LE PAQUET
 POURQUOI PAYER PLUS?
 The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

**NE SOYEZ PAS
 L'ESCLAVE
 DE VOTRE
 POËLE DE
 CUISINE**



Cuisez avec un Brûleur à Poêle G & B Imperial

Etes-vous l'esclave de votre poêle de cuisine, ou celui-ci est-il plutôt pour vous un serviteur fidèle et empressé? Pourquoi perdre votre temps à attendre que le feu soit bien pris ou que le fourneau soit chaud? Vous feriez mieux de faire installer dans votre poêle actuel un Brûleur G & B Imperial, car votre tâche serait ainsi de beaucoup simplifiée. Ce brûleur à l'huile peu coûteux est propre, silencieux et inodore. Vous le faites fonctionner avec autant de facilité qu'un poêle à gaz, et il n'est pas plus difficile à ajuster.

Tous renseignements en s'adressant à
 IMPERIAL OIL LIMITED

- 18 mois pour payer
- 12 mois de garantie
- 6 mois d'entretien gratuit

Brûleur à Poêle G & B Imperial

CIGARES WHITE OWL STREAMLINE



5

Reclame de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

ST-ULRIC

L'ouverture des classes a eu lieu le 2 courant. Au couvent, c'est la Révère Mère St-Philippe de Néri qui est supérieure. Les religieuses enseignantes sont: RR. Mères St-Laurent, Justinien, St-Paul et Ste-Cécile de Jésus. Institutrice laïque, Mlle Emilie Pelletier.

A l'école des garçons, les Révérends Mères Marie de la Miséricorde et Marie de St-Gabriel; institutrice laïque, Mlle Malvina Dion.

Les classes de la paroisses sont dirigées par Mlles Rolande Gosselin, Irène Ouellet, Alice Dancause, Lucie Desrosiers, Rachel Ouellet, Alice Castonguay et Jeanne Ouellet.

Mlle Irène Pelletier a pris la direction de la classe de Grande-Anse de Matane et Mlle Marcelle Caron enseigne à St-Léandre.

Mlles Estelle Lévesque, Bernadette Lapointe, Marcelle Caron, Fernande Soucy, Délima Massé et Camillia Paquet ont reçu du Bureau Central leur brevet d'enseignement avec la note "distinction". Nos félicitations à ces jeunes diplômées ainsi qu'à leur institutrice, Rév. Mère St-Laurent Justinien.

Nos étudiants continuent leurs études: MM. les abbés Paul-Emile Lamarre et Aldéric Anctil, E. E. T. au Grand Séminaire de Rimouski; MM. Médard Anctil, Jean-Marc Gosselin et Maurice Michaud, au

Séminaire de Rimouski; M. René Lapointe, à l'Académie Commerciale, à Québec; M. Roger Roberge, au Collège de Victoriaville, et MM. Jean-Marie Roy et Adalbert Roy, au Collège St-Laurent, Montréal.

Mlle Alice Roberge poursuit ses études au pensionnat des SS. du St-Rosaire, à Mont-Joli.

M. le vicaire a passé les derniers jours du mois d'août dans sa famille à l'Île-Verte. Il fut remplacé par M. l'abbé Aug. Lavole, du Séminaire de Rimouski.

M. le curé était absent ces jours derniers pour prêter son concours au Rév. Curé de St-Adelme, à l'occasion des Quarante-Heures.

M. l'abbé Chs Morin est venu, avant l'ouverture du Séminaire, visiter sa mère Mme J. Morin.

M. P.-A. Parent est actuellement en voyage d'affaires, à Québec.

M. et Mme Delphis Roberge et Mlle Simone Roberge sont de retour d'un voyage à Victoriaville et à Chambly Bassin.

M. et Mme Alphonse Lapointe sont revenus d'un voyage d'affaires à Québec.

Mlle Anais Bernier est retournée à Québec pour reprendre son ouvrage.

Mlle Germaine Mercier est allée à Dolbeau pour y résider.

Mme Ve Jean-Bte Jacques est allée demeurer avec sa soeur à St-Lambert, cté de Lévis.

Tout dernièrement, étaient de

passage ici: Mme Adélarde Fournier, Padoue, chez M. Georges Fournier, garagiste.

Mlle Eugénie Morin, Metis Beach, chez Mme J. Morin.

M. et Mme Joseph Chouinard, Rimouski, en visite au couvent.

M. Joseph Pelletier, St-Martin de Beauce, chez M. Arthur Mercier.

M. et Mme Arthur Lord, Price, chez Mme Alphonse Quimper.

M. et Mme Edmond Ouellet, Montréal, chez M. David Ouellet.

M. Ls-Ph. Roy, Dolbeau, chez M. Edmond Roy.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

ST-OCTAVE DE METIS

Funérailles

Mercredi, au milieu d'un concours de parents et amis, ont eu lieu les funérailles de M. Thomas Pelletier, à l'âge de 83 ans.

Nos sympathies aux familles en deuil.

Clinique

Le 5 septembre, en la salle paroissiale eut lieu une clinique pour les enfants, tenue par le docteur Larose, directeur médical de l'Unité Sanitaire de Matane et garde M. A. Ross.

Notes locales

En visite chez M. et Mme Alfred Langis, dans le courant de la semaine, M. et Mme Eugène Ledoux, M. F. Ledoux, M. Aimé Lévesque ainsi que Mlle Estelle Beaulieu.

M. Camille Ouellet, qui a passé

une huitaine avec sa famille ici, est retourné à Québec.

M. Paul Roy est parti en voyage à Causapsal.

Mme Ernest Doiron, de Mont-Joli, est venue passer une couple de jours l'invitée de M. et Mme John Doiron.

M. S. Bouchard, de Rimouski, l'invité, dimanche, de M. et Mme Ludger Richard.

Mlle Germaine Langis est allée continuer sa classe à Albertville.

M. Eugène Fontaine est allé à Baie-des-Sables, ces jours derniers par affaires.

Mlles Juliette et Mariette Deschênes sont parties pour St-Zénon où elles enseigneront.

M. Auguste Dassylvas est revenu de Québec où il a visité l'exposition.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.

Mme Philippe Lafrance, de Price, l'invitée de M. et Mme J.-B. Paquet, dimanche.

M. et Mme E. Lanouette, de Baie-des-Sables, de passage dans le village dimanche.



AUX ELECTEURS ET ELECTRICES DU COMTÉ DE RIMOUSKI

Voici l'itinéraire des assemblées publiques que je tiendrai dans la semaine du 15 au 22 septembre inclusivement:

- Dimanche, 15 septembre — Trois-Pistoles — Après la messe paroissiale.
- Dimanche, 15 septembre — St-Jean-de-Dieu 3 h. p. m.
- Mardi, 17 septembre — St-Donat 7 h. p. m.
- Mercredi, 18 septembre — St-Anaclet 7 h. p. m.
- Jeudi, 19 septembre — Ste-Blandine 7 h. p. m.
- Vendredi, 20 septembre — St-Marcellin 7 h. p. m.
- Samedi, 21 septembre — Bic 7 h. p. m.
- Dimanche, 22 septembre — Mont-Joli 2 h. p. m.

L'heure indiquée ci-haut est l'heure solaire. J'invite spécialement les dames et les demoiselles à assister à ces assemblées. Il y aura installation de hauts-parleurs dans chaque paroisse où il y a de l'électricité. Mes discours se résument à expliquer le programme du parti de la Restauration et à exposer des faits qui feront réfléchir l'électorat sans blesser personne.

J'invite tous candidats adverses à adresser la parole à toutes mes assemblées pourvu que j'en sois prévenu quelques minutes avant l'assemblée. Je mettrai mon système de hauts-parleurs à leur disposition gratuitement pour tout le temps durant lequel ils voudront parler.

G. A. Morin

Candidat STEVENS, comté de Rimouski.

le au chevet de Mme Jos. Bernard, dont l'état de santé s'améliore.

Mlle Fernande Boulay nous a quittés pour aller enseigner dans la province de Québec.

Les fiancés royaux n'ont-ils pas, comme les simples mortels, droit à un peu d'intimité?

En temps d'élection, le démanègeon de parler est aussi vive chez les hommes que chez les femmes.



Ils sont heureux! Leur avenir sauvegardé par une police de Rente de Retraite dans la

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

CROWN LIFE

Consultez l'Agent de la Crown Life

J. H. POITRAS, Gérant de District Mont-Joli, P. Q.

J. A. DRAPEAU, Agent Général Rimouski, P. Q.

LOUIS BOUVIER, Surintendant Provincial



SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 25 septembre 1935, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces d'aménagement intérieur dans l'édifice public d'Amqui, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour aménagement intérieur, édifice public, Amqui, P. Q."

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Commissaire des Travaux, édifice de la douane, Québec, P. Q., et au bureau de poste d'Amqui, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,

N. DESJARDINS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 6 septembre 1935.

REFUSEZ LES IMITATIONS



PROTÉGEZ la patrie canadienne contre le COMMUNISME!



Le Très Hon. R. B. BENNETT, Premier Ministre du Canada

L'article 98 du Code Criminel déclare illégales les activités communistes au Canada. Cet article est notre seule protection, notre seul rempart contre le plus grand danger social de tous les temps.

Le mouvement communiste, le parti socialiste de la C.C.F., le groupe Stevens et le parti libéral s'engagent durant cette élection à abolir l'article 98, s'ils peuvent prendre le pouvoir.

Si cela arrivait, les communistes auraient le droit de poursuivre leurs activités au même titre qu'une religion reconnue ou une société nationale; ils auraient le droit de prêcher la prise du pouvoir par la violence et la révolte armée. Ils pourraient librement et LÉGALEMENT poursuivre leur œuvre d'athéisme, de révolution, de destruction de la tradition et du christianisme. Ils pourraient librement et LÉGALEMENT salir l'âme nationale, souiller l'esprit de vos enfants, afin d'amener un régime qui, comme en Russie Soviétique:

ABOLIRONS-NOUS L'ARTICLE 98?



EXTERMINATION DE LA RELIGION

CONFISCATION DES RÉCOLTES

NÉGATION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

ABOLITION DE LA FAMILLE

IL NOUS PRÉSERVE DU COMMUNISME

Publié par l'Organisation Centrale Conservatrice.

1. Prendra le pouvoir par tous les moyens: la force, la violence, la révolte armée et noiera les patriotes dans leur propre sang, s'il le faut;
2. Abolira le droit de propriété;
3. Détruira le droit de l'initiative privée;
4. Détruira l'institution du mariage;
5. Détruira toute religion et éduquera la population dans l'athéisme;
6. Confisquera les terres, les récoltes et toute propriété;
7. Exterminera les classes instruites, le clergé, ceux qui possèdent quelque bien et établira un régime de terreur.

Le parti libéral se fait, cette année, le champion de la liberté pour le mal et pour la destruction, en préconisant le rappel de l'article 98.

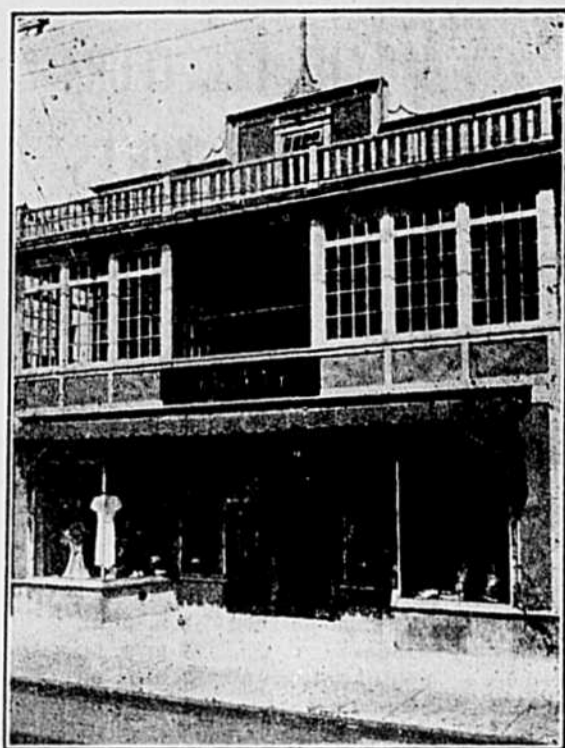
Si vous voulez protéger vos foyers, la famille, la tradition, la morale, les droits naturels et divins, l'âme de vos enfants, bref toute la civilisation échauffée sur le travail et les sacrifices des ancêtres

VOTEZ pour BENNETT

Le seul chef politique qui soutient la conservation de l'article 98. Le seul chef d'Etat qui comprend l'horrible menace qui plane sur le pays. Le seul chef capable de vous protéger et protéger la nation.

UN VOTE POUR BENNETT, C'EST UN VOTE POUR VOTRE FOYER.

UN VOTE POUR BENNETT, C'EST UN VOTE POUR LE RESPECT DU DROIT, DE LA RELIGION, DE LA TRADITION.



MESDAMES, MESDEMOISELLES "VERREAULT" DE Rimouski

en face de la Cathédrale

Ouvre aujourd'hui la saison des modes d'Automne par une grande semaine que nous appellerons

"La Semaine du manteau"

Pour cette "semaine du manteau" il nous a fallu changer les dispositions de notre magasin afin de pouvoir soumettre à votre appréciation les grandes variétés de modèles dont les fournisseurs nous font bénéficier. Par conséquent il nous sera impossible de consacrer plus d'une semaine à cet étalage qui prendra fin samedi le 21 septembre.

Conséquemment les prix de faveur dont, avec nos fournisseurs, nous vous faisons bénéficier, s'appliqueront aux **300** manteaux qu'il nous sera possible de vous faire voir durant cette semaine du 14 au 21 septembre inclusivement.

Si vous ne pouvez acheter durant cette semaine, venez au moins visiter notre étalage. Vous êtes les bienvenus.

Mesdames, Mesdemoiselles, si vous désirez l'exclusivité, si vous voulez posséder quelque chose que d'autres n'auront pas, "La semaine du manteau" chez Verreault vous en fournit l'occasion.



A nos clients

TOUJOURS A MIEUX

Toujours faire mieux, telle a été notre devise, depuis l'ouverture de notre magasin à Rimouski.

Notre collection des modes d'automne en fait de chapeaux garnis, costumes, manteaux, robes, souliers nouveaux, ne vous décevra pas, mesdames, car elle surpasse en beauté tout ce que nous avons eu précédemment.

Chaque saison, le beau sexe se dit: "Ces toilettes sont plus élégantes que jamais" — Chaque année vous interrogez les miroirs et les vitrines et vous vous dites: "Voici le style qui me va le mieux, comme il me donne de l'élégance, je voudrais bien que ce style ne change jamais." Et pourtant, au fond de votre coeur, vous espérez qu'il changera, et de merveilleuse façon, — comme ceux de cet automne, — plus ravissants que jamais.

Les styles qui permettront à votre individualité de donner son plein rendement dans le sens de silhouette parfaite.

Visitez nos modes où un personnel courtois vous attend.



NOS JOLIS
MODELES
A

\$12.50

Manches bouffantes et évasées aux coudes avec gros col de fourrure dans un goût qui rappelle la confection dispendieuse. Venez donc de bonne heure si vous voulez réaliser de vraies économies.

Tailles: 32 à 40.

UNE SUPERBE COLLECTION

GARNITURE DE LOUP NATUREL

\$14.95



Modèles très hardis pour le prix. Ces manteaux sont d'une qualité tout à fait exceptionnelle. Faits d'un matériel de laine totalement nouveau, avec doublure de soie et entre-doublure.

Teintes: Bleu, Noir, Brun, Rouge et vert.

Taille: 14 à 20 ans.



Manteau pratique

OFFRE SPECIALE

Joli manteau en crêpe de laine, modèles de fantaisie, doublure de soie. Dans les teintes: Bleu, Brun, Vert, Rouge et Noir.

Tailles 14 à 40.

\$9.95

Avis important

Un léger acompte vous assurera le manteau de votre choix pour livraison sur demande.



Pour fillettes

Tailles: 4 à 14 ans

MANTEAUX

Fabrication de suédine cordée. Doublé ou entre-doublure chaude, avec gros collet de fourrure.

MANTEAUX

en "camel hair", se portant aussi bien pour garçons que pour fillettes.

Tailles: 4 à 10 ans.

LA HAUTE COUTURE

vous présente ces superbes créations exécutées dans des tissus riches et brillants.

\$29.50
\$35.00

Un genre de manteaux que l'on pourrait appeler "cossu" tant la toison de fourrure est épaisse. Toute la nouveauté se traduit dans le col qui est très élaboré. Citons: chat sauvage, rat musqué, renard, Fitch, loup naturel. Nuances: Bleu, Brun, Rouge, Noir, Vert. Tailles: 34 à 40.



VOILA CERTAINEMENT LE PRESTIGE DE LA MODE

NUANCES: Bleu marin, Noir, Brun, Rouge Vin, Vert.
TISSUS: Drap cloqué, gaufré, rayé ou uni, dans un très grand choix

C'est le tout nouveau façonné par les meilleurs artisans de la mode, et nous pouvons, en toute franchise, vous les offrir en primeur pour ouvrir la saison automnale. Styles tout différents l'un de l'autre qui vous assureront la quasi exclusivité.

Manches nouvelles ajustées au poignet.

Comme fourrure: Chat Sauvage, Chat Chinois, Loup et Marte d'Alaska.

Tailles: 34 à 44.

\$25.00

Nous avons un homme expérimenté dans la chaussure qui sera à votre disposition pour vous faire voir nos élégants modèles de souliers d'automne.

LE MAGASIN
VERREAULT
RIMOUSKI

POUR VOUS MESSIEURS

Nous tenons en magasin la mercerie et confection pour messieurs.

Nous avons le célèbre soulier du Dr Coate.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Préparée par la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière).

PREPARATION DES RUCHES POUR L'HIVERNEMENT

Tous les ans il se perd un grand nombre de colonies durant l'hiver



CIGARETTES SWEET CAPORAL

et ces pertes sont dues en grande partie au manque de préparation avant la mise en hivernement. Deux points sont importants pour bien hiverner les abeilles: 1. chaque ruche doit posséder un nombre suffisant de jeunes abeilles; 2. une bonne quantité de provisions qui leur permette de se rendre jusqu'au printemps suivant.

I.—Avoir beaucoup de jeunes abeilles

Au début de septembre, on doit faire une visite pour chaque colonie et voir à ce que chacune ait une reine. Il n'est pas nécessaire de trouver la reine; seule la présence d'oeufs dans les cellules est suffisante. Les colonies orphelines devront être jointes à d'autres colonies possédant une reine, car une colonie orpheline mise en hivernement est une perte totale au printemps suivant.

Procédez à suivre pour réunir deux colonies: Le soir, quand toutes les abeilles sont entrées, enlevez le couvercle et la toile cirée d'une colonie ayant une reine et placez une feuille de papier-journal recouvrant toute la ruche laquelle sera perforée au centre d'une dizaine de petits trous de la grosseur d'une allumette, puis un porte-magasin et par-dessus la ruche orpheline. Cinq ou six jours plus tard, remplacez le protège magasin par un chasse-abeilles et le lendemain ôtez la ruche que vous avez réunie car les abeilles seront descendues dans la chambre à couvain du bas.

II.—Quantité de nourriture suffisante

Nourrissement vers le 15 septembre. Quand toutes les hausses sont ôtées, pesez chaque colonie. Une ruche sans son couvercle avec dix cadres devrait peser 70 lbs pour les ruches hivernées en cave et 75 lbs pour celles hivernées en silo. Pour bien hiverner les abeilles, il est préférable de compléter les provisions avec du sirop de sucre blanc qui a l'avantage de laisser moins de déchets dans l'intestin de l'abeille et d'éviter la dissenterie dans une forte mesure.

Pour compléter les provisions avec du sirop de sucre granulé, on doit donner une livre de sucre pour chaque livre de provisions requises et non pas une livre de sirop. Celui-ci se fait de deux parties de sucre avec 1 partie de sucre préparé de la

manière suivante: Placez le sucre dans un récipient quelconque et versez la quantité d'eau bouillante requise puis agitez jusqu'à ce que le sucre soit entièrement dissout et laissez refroidir avant de le distribuer.

Comme le nourrissage doit se faire aussi rapidement que possible on doit utiliser de grands nourrisseurs, par exemple la chaudière à miel de 10 lbs. Si on utilise la chaudière de 10 lbs, on peut mettre une ou plusieurs chaudières à la fois, suivant le besoin. Une chaudière à miel contient 9 lbs de sirop ce qui représente 6 lbs de sucre.

On doit commencer le nourrissage à la dernière semaine de septembre et le terminer la première semaine d'octobre, c'est très important car si on attend trop tard, comme il arrive souvent, les abeilles auront plus de difficultés à descendre le sirop qui sera emmagasiné dans de mauvaises conditions.

Comme le pillage est à craindre au temps du nourrissage, l'apiculteur devra prendre toutes les précautions possibles pour éviter le vol.

1o en réduisant les entrées des ruches à 1 1/2 pouce,

2o en ne distribuant le sirop que le soir,

3o en ne renversant pas de sirop dans les ruches ni près des ruches.

Il est préférable que les abeilles aient un surplus de provisions; on ne devrait jamais être obligé de donner de la nourriture lorsque les abeilles sont en cave, c'est un mauvais procédé.

CAP-AUX-RENARDS

Accident d'auto

M. Jean-Charles Litalien et son petit garçon furent victimes d'un accident d'automobile lorsque la machine dans laquelle ils étaient montés pour faire une promenade frappa une voiture à cheval. M. Litalien reçut de blessures légères, mais son fils eut un oeil arraché et fut blessé assez gravement. Ce dernier est sous les soins du Dr Rioux, de Ste-Anne-des-Monts et son état s'améliore. Les occupants de la voiture souffrent d'un choc nerveux.

Décès

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Madame Maurice Gasse (Jeanne-Aimée Caron) sur-

venue ces jours derniers après quelques jours de maladie. La défunte n'était âgée que de 26 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son mari M. Maurice Gasse, deux enfants Réginald et Hugues; sa belle-mère Mme Ve Philippe Gasse; ses beaux-frères MM. Léo Gasse, Jean-Louis Gasse, Paul-Emile Gasse; ses belles-soeurs Mlles Gilberte, Marie-Alma, Gisèle, Marcelle et Annette Gasse; Mme Roger Litalien (Marie-Anna Gasse), Mme Edgar Roy (Bertha Gasse).

Le service fut chanté en l'église de Ste-Marthe par M. l'abbé Grenier. Les porteurs du corps étaient MM. Léo, Jean-Louis, Gasse, Roger Litalien, Gérard Caron et Edgar Roy, tous beaux-frères de la défunte, et M. René Dion, cousin. M. Paul-Emile Gasse portait la croix. M. Hervé Gasse conduisait le corbillard. Une foule considérable rendit un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue en assistant à ses funérailles.

Nos sincères sympathies.

SAINT-ANACLET

M. et Mme Henri Couture, Mme Elzéar DeChamplain, de Montréal, ont visité des parents la semaine dernière.

Mlle Germaine Ross est de retour d'une promenade à Rivière-Bleue.

Sont allés à St-Narcisse, dimanche dernier, M. et Mme Elzéar Vignola, M. et Mme Albert Vignola, et Mme Paul Vignola.

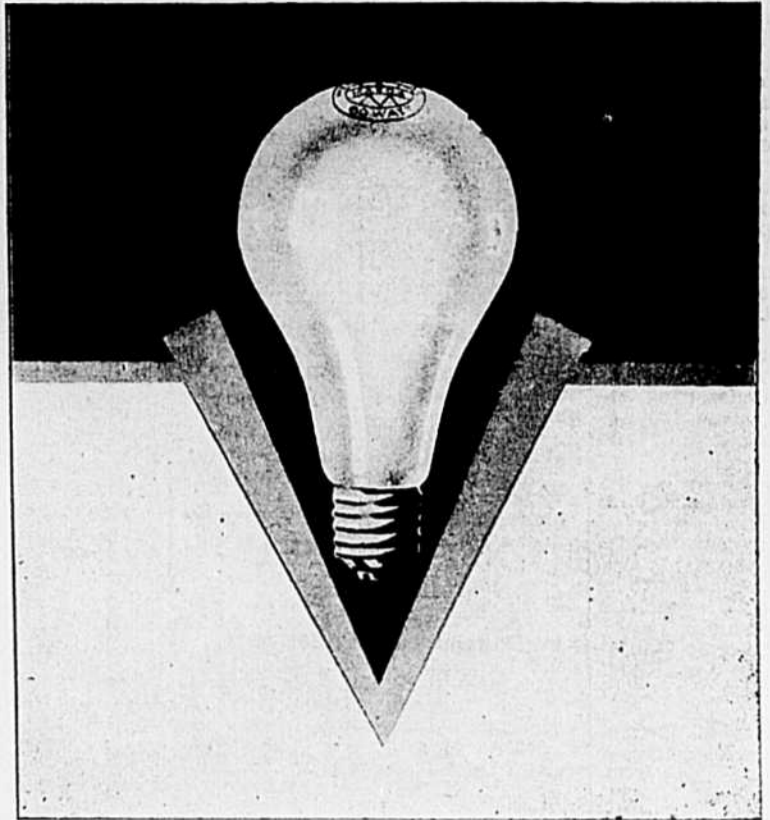
Mme Emilien Mainville, de Cap-Chat, ainsi que ses deux enfants Monique et Gaston, étaient en visite chez des amis au cours de la semaine.

M. Hector Fillion, de Rimouski, et ses fillettes, Jacqueline et Colette, étaient de passage à Saint-Anaclet, la semaine dernière.

Mlles Cécile et Geneviève Pineau étaient à Rimouski samedi dernier.

Tant que des experts comme Post et Allen font s'écraser sur le sol, nous ne croirons guère à l'aviation "fool-proof".

Il paraît que l'Ethiopie est riche en pétrole. Pourvu qu'il ne mette pas le feu aux quatre coins de l'Europe!



Vérités Ignorées Jusqu'ici

QUE 95 pour cent des gens de plus de 40 ans souffrent d'une vue déficiente; ils ont donc besoin d'un meilleur éclairage.

QUE pour lire un journal aussi aisément qu'un livre de lecture facile, il faut 3 fois plus de lumière.

QU'une lumière plus intense ne remplace pas le spécialiste des yeux mais est plutôt un intermédiaire, tels que le sont les yeux et les verres.

QUE la lecture d'une page brillamment éclairée dans une pièce comparativement sombre cause souvent une tension superflue à l'oeil et le fatigue. Une certaine quantité de lumière devrait toujours éclairer le reste de la pièce.

QUE les yeux s'ajustent d'eux-mêmes à toutes sortes de conditions et qu'ils sont lents à exiger des verres et un meilleur éclairage. Inconsciemment on abuse de ses yeux.

QUE la lumière agit comme un verre grossissant. En effet, un objet sous une intensité lumineuse de 100 pieds-chandelles apparaît deux fois plus volumineux que le même objet sous une intensité d'un pied-chandelle.

QUE si le progrès a rendu la vie plus facile, il a cependant imposé à l'oeil des tâches très lourdes.

QUE l'homme est une machine vivante dont le rendement, le bien-être et le repos dépendent en grande partie de la lumière et de la vision.

QUE la pupille de l'oeil devient plus petite avec l'âge — par conséquent, l'oeil en vieillissant requiert plus de lumière.

QUE si l'enfant, dans ses lectures, doit tenir son livre à moins de 14 pouces de ses yeux, il est fort probable que ceux-ci sont sujets à une tension. Il a donc besoin de verres ou d'un meilleur éclairage — ou des deux.

QUE 25 pour cent des adolescents souffrent d'une vue déficiente.

QUE la couture fatigue la vue plus que la lecture—conséquent pour coudre il faut plus de lumière que pour lire.

QUE celui qui se sert de ses yeux sous un éclairage insuffisant et pour une longue période de temps, ressent une tension musculaire beaucoup plus grande que le manœuvre.

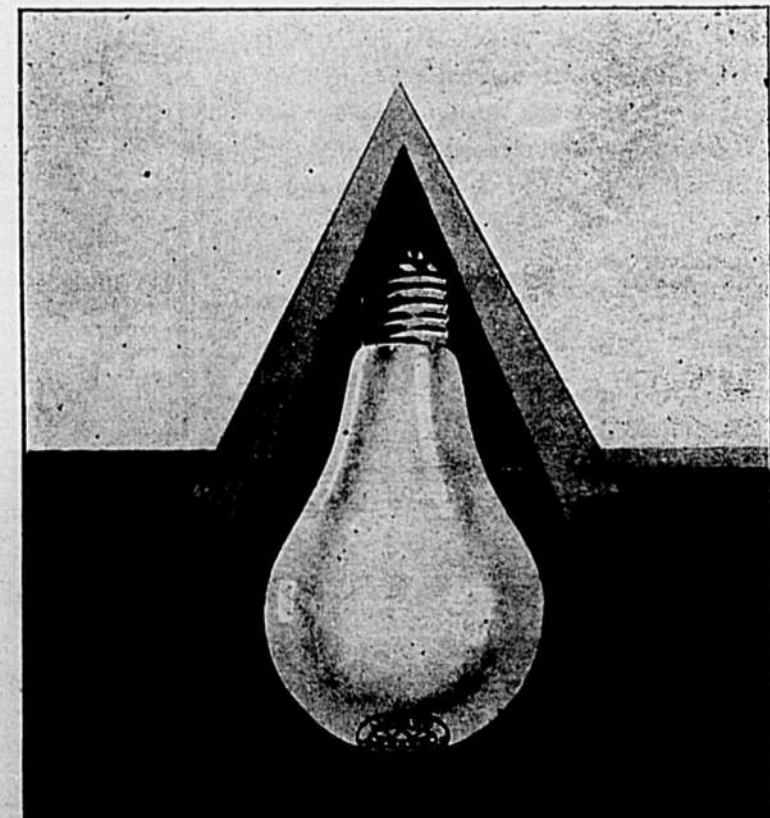
QUE, d'après des observations, il est prouvé que nous nous servons aujourd'hui de nos yeux pour des tâches difficiles infiniment plus souvent que ne le faisaient les générations du siècle dernier.

QUE l'intensité de l'éclairage à l'ombre d'un arbre en été est d'environ 1000 pieds-chandelles, tandis que l'intensité de lumière dans bon nombre de nos maisons et bureaux est souvent inférieure à 10 chandelles.

Rappelez-vous ces vérités durant notre campagne d'éclairage qui durera tout le mois de septembre

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.



LES PREMIERS FABRICANTS DE PEINTURES annoncent une DIMINUTION DE PRIX

Peinture Domestique de Première Qualité

Maintenant \$3.75 le gallon \$1 la pinte

LA QUALITE RESTE LA MEME - SEUL LE PRIX EST CHANGE

Commençant aujourd'hui, les peintures domestiques de première qualité, fabriquées et vendues par les compagnies contresignées, subiront une baisse de prix de \$4.65 à \$3.75 le gallon. Aucun changement dans les conditions de marché, ni dans le coût de fabrication est responsable pour cette démarche. Mais nous croyons répondre au besoin urgent pour une action qui permettra aux propriétaires d'obtenir les peintures de première qualité au plus bas prix possible, sans sacrifice de qualité.

Des milliers de propriétaires par tout le pays ont été forcés à remettre une peinture très nécessaire. Des milliers se sont laissés tenter par des prix "d'occasion" et ont employé des peintures inférieures n'ayant que très peu—même aucune valeur protectrice. Nous voulons vous offrir les avantages qu'assure l'emploi des peintures de première qualité exclusivement et nous sommes confiants que cette baisse considérable, maintenant annoncée, est le moyen le plus pratique d'atteindre notre but.

CETTE ACTION EST NOTRE PART VERS LE RETABLISSEMENT NATIONAL

- THE CANADA PAINT CO., Limited - La Peinture "Canada Paint"
- THE INTERNATIONAL VARNISH CO., Limited - La Peinture "Elastica"
- PILKINGTON BROTHERS (Canada) Limited
- THE MARTIN-SENOUR CO., Limited - La Peinture "100% Pure"
- THE SHERWIN-WILLIAMS CO., of Canada, Limited - La Peinture "SWP"

Notes locales

—La première session de la Cour Supérieure pour l'année judiciaire 1935-36 s'est ouverte, hier matin, au Palais de Justice de Rimouski, sous la présidence de l'hon. juge Roméo Langlais. La Cour siégera jusqu'à la fin de la semaine. —M. Amedée Caron, M. A. L., et madame Caron sont partis en voyage aux Iles de la Madeleine, jeudi. —M. Gaston Amyot, architecte, de Québec, était de passage en notre ville, cette semaine. —Mlle Imelda Perron est de retour d'un voyage de quelques semaines à Chicoutimi. —Madame Joseph Arbour et son fils Pierrot, qui ont passé deux mois chez M. l'inspecteur H.-E. Lavoie et madame Lavoie, sont retournés à Montréal, avec M. Arbour, venu les rejoindre pour une quinzaine. —M. et Mme Olivier Crochetière, de Manseau, étaient en visite chez des amis, dernièrement. —M. Eugène Roy, avocat, accompagné de son fils et de sa fille Gérard et Germaine, de Tourelle, Gaspé, ont passé quelques jours en notre ville, cette semaine. —Mlle Jeanne Gousse, de Chuteaux-Outardes, était en ville, hier. Elle a fait la traversée du fleuve en avion. —Le Dr J.-H. Lavallée, de Ber-simis, était en ville, cette semaine, par affaires. —L'hon. sénateur D.-O. L'Espérance, de Québec, était en ville, cette semaine, à l'Hôtel Régal. —M. Grégoire Garon, de Nicolet, était en visite en notre ville, ces jours derniers. —Mlle Paula Lepage, de Québec, a passé quelques jours en notre ville, l'hôte de Mlle Lucie Lapointe. —MM. A. Biondeau, J.-T. Brais et J. Campbell, avocats de Montréal, étaient en ville cette semaine, occupant comme procureurs dans des causes en Cour Supérieure. —M. Léopold Ward est parti mercredi pour l'Université Laval de Québec, où il étudiera la médecine. —Mlle Paulette Asselin, qui a été l'hôte de Mme Jean Thérien, à Québec, est revenue en notre ville. —Mme J.-O. Desjardins, de Ber-simis, est en visite en notre ville cette semaine. —M. Gullmoor et Wilson, gérant et assistant-gérant de l'Anglo & Paper Co., ainsi que MM. Oulivie et Dufresne, entrepreneurs de Montréal, étaient en ville cette semaine, de retour d'un voyage d'affaires qu'ils ont fait en avion à Chuteaux-Outardes et Manicouagan. —Le Rév. Père Eustache Gagnon, des Pères de Sainte-Croix, professeur à Memramcook, était en ville cette semaine à l'Évêché et au Séminaire. —Mlle Blanche Chouinard était en promenade à Amqui la semaine dernière chez M. Odilon Vallée. —M. l'abbé Georges Vaillancourt, des Missions Étrangères, est parti ces jours derniers pour Pont-Viau. Il s'embarquera avec d'autres Pères pour la mission d'Afrique. —M. et Mme Calixte Ouellet et leur fils Jean, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Henri-E. Lavoie, récemment. —Mlle Cécile Fraser, Mme et Mlle Ponthon, de Québec, étaient en promenade chez M. Octave Chouinard, cette semaine. —Mlle Juliette Legaré est en vacances à Québec pour une huitaine de jours. —M. Alexandre Michaud, avocat, de Rivière-du-Loup, était en ville, ces jours derniers, occupant comme procureur devant la Cour Supérieure. —Étaient présents à la Cour Supérieure cette semaine, MM. les avocats Casgrain, de Riv.-du-Loup, Raoul Fafard, de Matane, L.-P. Rioux, de Sayabec, L.-J. Gagnon, de Mont-Joli, et Alp. Beaulieu, de Matane. —Mlle Béatrice et Irène Marmen ont passé la fin de semaine à Matane. —M. et Mme Odilon Gagné, de Québec et leur fils Roma, étaient les hôtes de M. et Mme H.-E. Lavoie, récemment. —M. le Dr Gérard Langis tiendra son bureau, à partir du 14 septembre, chez Madame J.-O. Lachance, rue St-Germain. —Madame Perreault Casgrain est en voyage à Québec, étant allée conduire ses enfants Suzanne, An-

dré et Philippe aux pensionnats. —Mlle Rosette Bellavance, G. M. G., de Montréal, est en visite chez M. Lucien Deschênes. —Madame Léopold D'Anjou a reçu à une partie de bridge à l'heure du thé jeudi après-midi. —M. Lauréat Bélanger, voyageur de la Rock City Tobacco, vient de se mettre à sa retraite et de quitter le service de cette maison qu'il a servie fidèlement pendant 22 ans. —Madame Antonio Couillard et sa jeune fille Mlle Gilberte sont actuellement en promenade à Montréal. —M. et Mme André Paré, de Drummondville, étaient en ville chez des parents au commencement de la semaine. Ils étaient en route pour la Gaspésie, où ils font leur voyage de noces. —Madame Chatterton, de Sault-au-Mouton, est l'invitée de Madame Jessop. —M. et Mme Désiré Paré et M. l'abbé Joseph Raiche nous ont quittés pour aller demeurer à Drummondville.

NAISSANCES A RIMOUSKI

(Baptêmes à la Cathédrale) Le 22 août, Marie-Gladis-Clau-dette, née le 19 août, enfant de Bayard Burgess, contremaitre, et de Juliette Bouchard, Parrain et marraine, M. et Mme Édouard Burgess, (Anne-Marie Saint-Pierre). Le 22 août, Marie-Murielle, née le même jour, enfant de feu Alphonse Desrosiers et de Marcelline Gagnon, Parrain et marraine, M. et Mme Chs-Auguste Desrosiers, (Adele Landry). Le 26 août, Marie-Béatrice, née le même jour, enfant de Oscar Bégin, cultivateur, et de Juliette Lavoie, Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lavoie, (Marie-Jeanne Rodrigue). Le 28 août, Marie-Thérèse-Antoinette, née l'avant-veille, enfant de Henri Côté, commerçant, et de Germaine Carrier, Parrain et marraine, M. et Mme Édmond Côté, (Antoinette Paradis). Le 29 août, Joseph-Jean-Réal, né la veille, enfant de Michel Guévin, médecin-vétérinaire, et de Annette Proulx, Parrain, M. Agénor Guévin, marraine, Mlle Germaine Thomas, de Montréal. Le 1er septembre, Joseph-Antoinette, née l'avant-veille, enfant de Louis Corbin, cultivateur, et de Marie-Anne Lavoie, Parrain, M. Joseph Corbin, marraine, Mlle Mraie-Anna Gagnon. Le 1er septembre, Marie-Rose-Micheline-Ghislaine, née la veille, enfant de Roméo Gagné, fermier, et de Thérèse Bellavance, Parrain, M. Octave Gagné, marraine, Mlle Angéline Gagné, de Pointe-au-Père. Le 3 septembre, Gérard Magella, né le même jour, enfant de Albert Dubé, cultivateur, et de Hélène Charest, Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Dubé, (Anna Gagné). Le 4 septembre, Joseph-Omer-Adrien, né la veille, enfant de Ulric Saint-Laurent, cultivateur, et de Gracia Lavoie, Parrain, M. Louis Philippe Saint-Laurent, marraine, Mlle Elisabeth Saint-Laurent. Le 5 septembre, Joseph-Benoît-Camille, né le même jour, enfant de Louis-Alfred Ross, contremaitre, et de Herménod Couturier, Parrain et marraine, M. et Mme Walter Burgess, (Jeanne Saint-Pierre). Le 5 septembre, Marie-Thérèse-Pauline, née le même jour, enfant de Armand Vézina et de Marie-Pauline Bouchard, Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Bouchard, (Victoria Soucy). Le 5 septembre, Joseph-Gérard-Gilles, né la veille, enfant de Gérard Hupé, cultivateur, et de Elisabeth Banville, Parrain et marraine, M. et Mme Cyrille Hupé, (Germaine Lepage). Le 6 septembre, Jean-Thomas-Benoît, né la veille, enfant de Lucien Deschênes, électricien-comptable, et de Germaine Bellavance, Parrain, M. Jean-Baptiste Deschênes, marchand, des Trois-Pistoles, marraine, Mme Valentine D'As-tous, de Saint-Fabien. Le 6 septembre, Joseph-Alphonse-Gérard, né la veille, enfant de Alphonse Chassé, avocat, et de Yvette Lavoie, Parrain et marraine, M. et Mme Philippe-Auguste Lavoie, (Laura Brassard), de Québec. Le 8 septembre, Marie-Hélène, née le même jour, enfant de Louis

Ruest, cultivateur, et de Geneviève Blodreau, Parrain, M. Alphonse Blodreau, marraine, Mlle Marie Blodreau, tous deux de Saint-Anaclet. Le 8 septembre, Marie-Marthe-Mercedès, née la veille, enfant de Joseph Lavoie, cultivateur, et de Marie-Louise Berger, Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Blanchette, (Marie-Anna Landry). Le 11 septembre, Joseph-Jean-Pierre, né le même jour, enfant de Adolphe Saindon, fermier et de Yvette Alain, Parrain et marraine, M. et Mme Georges Saindon, (Marie-Lévesque).

DEUX TOURNOIS DE TENNIS

A N.-DAME DU SACRE-COEUR Le 25 août et le 1er septembre, sur le terrain de l'Hôtel Bellevue, eurent lieu deux tournois de tennis des plus animés. Les spectateurs suivirent avec un vif intérêt ces tournois qui mettaient aux prises des joueurs de belle valeur. Les 22 joueurs qui prirent part au premier tournoi et les 18 joueurs du deuxième tournoi étaient des pensionnaires de l'Hôtel Bellevue et des gens de la localité. Les vainqueurs du 25 août furent Mlle Laurence Rouleau et M. Georges Rouleau, MM. René Bellavance et Paulo Lapointe éliminèrent les concurrents du deuxième tournoi en se classant premiers. Le premier tournoi mit en jeu: Mlle Lucie Lapointe vs M. Chs Langis, Mlle Georgette Cyr vs M. Hawson, Mlle Alfréda Langis vs M. Gérard Lapointe, Mlle Paula Lepage vs M. Lecaille, M. Gaby Malchelosse vs M. Paulo Lapointe, Mlle Annette Northern vs M. Edmond Lavoie, Mlle Germaine Lachance vs M. Armand Rouleau, Mme Lecaille vs M. C. Eur, Langis, Mlle Lucie McDuff vs M. Fernand Lapointe, Mlle Alice Lavoie vs M. René Bellavance. Au deuxième tournoi: Mlle Y. St-Laurent vs M. Armand Rouleau, M. J.-M. Langis vs M. Chs Langis, Mlle Alice Lavoie vs M. Gérard Lapointe, Mme Lecaille vs M. Georges Rouleau, Mlle Germaine Lachance vs M. Albert Rouleau, M. René Bellavance vs M. Paulo Lapointe, Mlle Lucie Lapointe vs M. Fernand Lapointe, Mlle Georgette Cyr vs M. Lecaille, M. E. Lavoie vs M. Hawson, M. J.-M. Langis vs M. C. Langis.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

(Remis au prochain numéro)

HONNEUR AU MERITE

Mlle Thérèse St-Laurent, fille de M. et Mme Alphonse St-Laurent, de cette ville, vient d'obtenir du Bureau Central des Examineurs Catholiques son brevet supérieur avec la note "distinction". Mlle St-Laurent a déjà obtenu en mai dernier son brevet supérieur de l'Université Laval et continue son cours en vue de l'obtention du brevet supplémentaire universitaire. Nos félicitations.

LAC-AU-SAUMON

M. et Mme Isidore LeBel sont de retour d'un voyage en Ontario où ils ont visité les parents suivants: les familles François Lebel, Désiré Lebel, Mme Ve Benoît Lebel, Désiré Ve Paul Deschênes et la famille Leblond, à North Bay, Corbell et Callender. Ils visiteront les quintuplettes Dionne à leur hôpital de Callender, et la maison de M. et Mme Ovide Dionne, dans le moment à l'exposition de Chicago. A leur retour, ils rendirent visite à leur nièce Soeur St-Emile de Rome, au noviciat des SS. de l'Immaculée-Conception, à Pont-Viau, et à M. et Mme Emile Michaud, de Rimouski.

HOMMES DEMANDES

On demande de bons bûcherons pour nouveau chantier à Rivière-aux-Rosiers, Côte Nord. Bons salaires à la "job". Couvertures, soins médicaux, outils fournis gratuitement. Pour plus d'informations, voyez J. J. Harnay, représentant de l'Anglo Pulp & Paper Co., quai de Rimouski. Tél.: Nos. 58 s 4 et 211 s 2.

A LOUER

Bon poste de commerce avec résidence et situé sur la rue St-Germain-Est à louer à de bonnes conditions. S'adresser à RENE LANGLOIS, Rimouski.

A vendre

AUTOMOBILE A VENDRE Vente de Douanes, Chrysler Sedan, 1929. Pour plus amples détails, adressez-vous à la Royale Genarmerie à Cheval du Canada, à Rimouski ou Matane. La plus haute ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Retraites fermées A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS 17 sept. au 20 sept.: pour jeunes filles. 1er au 4 octobre, pour jeunes filles. 9 au 12 octobre pour dames. 6 au 9 novembre, pour dames. Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.

Salon de beauté ACME Rue de l'Évêché Tél. 182 Le salon de la perfection sans égale pour votre ondulation permanente. Pour quoi les clientes qui se font friser au SALON ACME sont satisfaites de leur ondulation permanente? C'est que, mesdames et mesdemoiselles, le coiffeur diplômé de ce salon avec ses 15 années d'expérience et connaissance dans les cheveux emploie des solutions à l'huile, des solutions sans odeur d'ammoniaque, venant des États-Unis. Ces solutions frisent deux fois plus que celles à base d'ammoniaque et elles frisent même les cheveux que les autres solutions ne peuvent friser à cause de la qualité qu'elles contiennent. Permanents Acme avec shampoo \$5.00 à \$10.00 Permanent ordinaire sans shampoo \$2.00 à \$ 4.00 Ondulations à l'eau Marcel et Komol. VINCENT DECHAMPLAIN Coiffeur diplômé.

PSE LIDO PERMANENT SANS ÉLECTRICITÉ Confiez-nous le soin de votre chevelure. SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN en face de la Cathédrale. Le plus grand Salon Moderne donne la nouveauté et la qualité en solution. Pour prix payé. Nouvelle Machine LIDO, sans fils, sans électricité sur la tête, gagnante du 1er prix en France et en Europe et frisant les cheveux que les machines sans fils ne peuvent friser. Prix \$4.00 à \$10.00. Permanent avec machine à fils des plus moderne \$2.00 à \$8.50, garanti 6 mois. Personnel d'expérience reconnue. Tout genre de coiffures.

POUR VOS PERMANENTS FORCÉE PAR LA MALADIE D'ABANDONNER SON EMPLOI AU "SALON DRAPEAU". Mlle BOURGET EST MAINTENANT REMPLACÉE PAR UNE NOUVELLE COIFFEUSE QUI EST EN POSITION, PAR SES CAPACITÉS, DE DONNER SATISFACTION A TOUTES LES DAMES ET JEUNES FILLES QUI REÇOURENT A SES SERVICES. SALON DRAPEAU Gérard Drapeau, Prop. rue St-Germain RIMOUSKI (En face de l'Hôtel Saint-Laurent)

CHEZ VERREAULT Mesdames, Mesdemoiselles: Connaissez-vous votre peinture exacte? RENDEZ-VOUS DONC AU MAGASIN VERREAULT OU UN HOMME DE 17 ANS D'EXPERIENCE EN CHAUSSURE EST LA POUR VOUS SERVIR ET VOUS DONNER LES RENSEIGNEMENTS QUE REQUIERENT VOS PIEDS. NOUS NE VOUS DEMANDONS PAS D'ACHETER. VERREAULT VOUS ANNONCE UN DEPARTEMENT DE CHAUSSURES LE PLUS COMPLET DE TOUTE LA REGION EN CHAUSSURES DE TOILETTE. FAITES-VOUS AJUSTER UN SOULIER A VOTRE PIED ET ALORS VOUS CONNAITREZ LE CONFORT. VOICI 4 MODELES NOUVEAUX MARQUES A UN PRIX POUR S OLDER RAPIDEMENT. Élégant soulier de veau. Piqûres lui donnant une apparence d'un soulier d'un prix beaucoup plus élevé. Noir ou Brun. Talon cubain. Pointures: 2½ à 6½. \$2.45. Un soulier noir, très délicat, fait de chevreau d'une bonne qualité. Talon haut. Pointures: 2½ à 7. \$2.45. Ce soulier noir lacé, avec avant-pied en suède imprimé. Ce qu'il y a de plus nouveau. Talon cubain. Pointures: 2½ à 6½. Largeurs C-D-E et EE. \$2.45. POUR LES FILLETES DEVENUES GRANDES POUR LE COUVET Un très bon soulier lacé, noir, fait de veau de première qualité. Talon plat. Pointures: 2½ à 6. 1.98. Pour vous, Messieurs NOUS AVONS UN CHOIX DE SOULIERS DE QUALITE POUR VOUS MESSIEURS. VOUS NE SEREZ PAS DESAPPOINTES EN VENANT CHEZ NOUS POUR VOTRE SOULIER D'AUTOMNE. CHAPEAUX LES DERNIERES CREATIONS POUR L'AUTOMNE EN CHAPEAUX DE TOILETTE VUS SONT OFFERTES CETTE SEMAINE A UN PRIX D'ECONOMIE. Nouveautés à \$1.50 Feutre de belle qualité qui ne tache pas. Formes à grands et petits rebords, Bretons, toques et bords relevés. Dans toutes les nouvelles couleurs. LE MAGASIN VERREAULT RIMOUSKI -Annoncez dans "LE PROGRES DU GOLFE"-

NOUVEAU SALON DE MODES Je désire annoncer que je viens d'ouvrir à la résidence de M. N. Paradis, rue Notre-Dame Est, un salon de modes, où les dames et demoiselles trouveront un magnifique assortiment de chapeaux, convenant à tous les goûts et à des prix avantageux. Mlle M. Drewitt MODISTE RIMOUSKI

Confiez vos réparations de montre à un homme d'expérience et diplômé Assortiment complet de montres, bagues et jones à des prix raisonnables HORLOGER-BIJOUTIER J. Omer St-Pierre RIMOUSKI